



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1687,12

Eur. 511 m

1687, 12

Mercur

Act

Handwritten characters, possibly a title or identifier, appearing as a series of stylized, somewhat illegible symbols.

<36624555210019

S

<36624555210019

33

Bayer. Staatsbibliothek



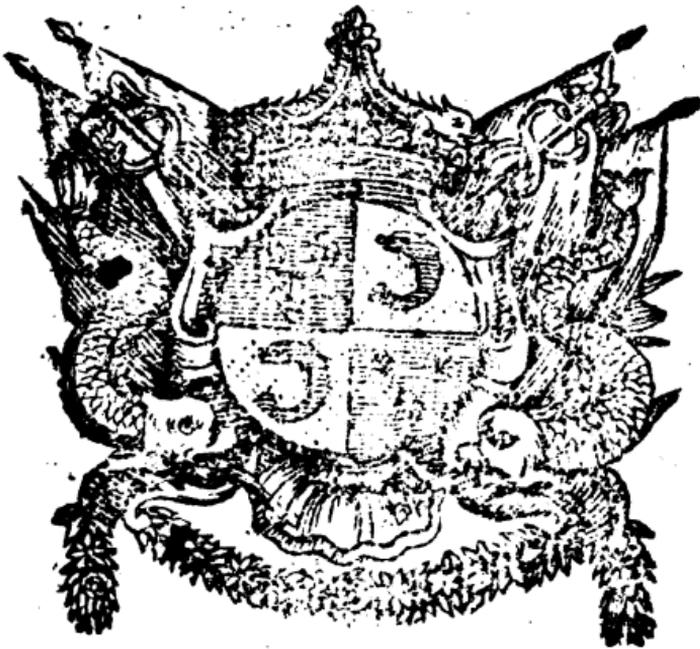
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

DECEMBRE 1687.



A PARIS,  
AU PALAIS.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du *Mercuré Galant* le  
premier jour de chaque Mois, & on  
le vendra, Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A PARIS,**

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

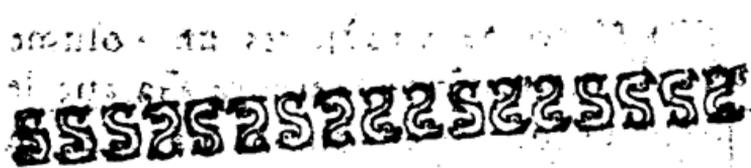
**T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envic.

Et **MICHEL GUEROUT**, Courtenouve  
du Palais, au Dauphin.

**M. DC. LXXXVII.**

**AVEC PRIVILEGE DU ROY.**

Bayerische  
Staatsbibliothek  
Münch.



# T A B L E.

<b>P</b> Relude.	1
Mercuriale du Parlement.	2
M. le Pelletier, Conseiller au Parlement, est receu en survivance de la Charge de President au Mortier.	6
Requeste des vieilles Fontaines de Paris contre les nouvelles.	7
Lettre curieuse.	13
Mariage de M. le Comte de Tonnerre.	28
Mariage de M. le Marquis de Nesle.	29
Le Portrait du pur Amour.	33
Relation du Siege de Castelnovo.	53
Le faux Noble, conte.	101
Particularitez curieuses touchant le	à ij

# TABLE.

Tribunal de l'Inquisition.	109
Eglogue.	200
Morts.	207
Lettre d'un nouveau Converti.	219
Abbaye donnée par le Roy.	222
Fable.	224
Service du bout de l'an de feu Mon- sieur le Prince.	226
Madrival.	230
Histoire.	231
Relation de toute la Campagne des Polonois.	250
Etablissement de l'Opera à Lion.	280
M. le Comte de la Chaise est receu Capitaine des Gardes de la Por- te.	282
Mort.	283
Arrivée des Ambassadeurs de Siam à Bantam.	287
Etat des affaires d'Alger.	288
Noms de ceux qui ont deviné les	

# TABLE.

<i>Enigmes.</i>	293
<i>Enigmes.</i>	299
<i>Description de l'Entrée de M. le Marquis de Lavardin à Rome.</i>	302
<i>Exemple de piété du Roy, &amp; de toute la Cour pendant l'Advent.</i>	329
<i>Nouvelles de Constantinople.</i>	330

Fin de la Table.

*Avis pour placer les Figures.*

**L**A Ville d'Athenes doit regarder  
la page 99.

L'Air qui commence par, *Climene*  
*me manque de foy*, doit regarder la  
page 199.

L'Air qui commence par, *A qui sçait*  
*bien aimer il n'est rien d'impossible*, doit  
regarder la page 328.

**CATALOGVE DES LIVRES**  
*nouveaux qui se débitent chez le*  
*Sieur Guerout , Court-neuve du*  
*Palais.*

**L**E Chevalier à la Mode , Come-  
die. 1. l. 10. l.

La Désolation des Joüeuses , Co-  
medie. 15. l.

Entretiens sur la pluralité des Mon-  
des, de M. de Fontenelle, augmentez  
en plusieurs endroits, avec un sixieme  
Soir qui n'a point encore paru, con-  
tenant les dernières découvertes qui  
ont été faites dans le Ciel. 1. l. 10. l.

Réflexions sur l'Alcide & sur l'Al-  
balade. 1. l. 10. l.

L'Art de Laver, ou nouvelle maniere  
de peindre sur le Papier, suivant le co-  
loris des Dessins qu'on envoie à la  
Cour, par M. Gautier de Nismes 1. l.

Traité des Fortifications enrichy de  
23 Figures, contenant la Démonstra-  
tion & l'Examen de tout ce qui regar-  
de l'Art de fortifier les Places tant re-

gulieres , qu'irregulieres , suivant ce  
quise pratique aujourd'huy , le tout  
d'une maniere abrégée , & fort aisée  
pour l'instruction de la Jeunesse. 1.  
liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique,  
où il est traité des Devoirs de l'Hom-  
me considéré comme particulier , &  
comme vivant en Societé. 2. vol. 2. l.

Le Cours du Danübe & des Rivie-  
res qui s'y déchargent , où se trouvent  
les Frontieres des Empires d'Allema-  
gne & de Turquie.

Histoire des Troubles de Hongrie ,  
contenant tout ce qui s'y est passé de  
remarquable jusqu'à la fin de l'année  
1686. 5. vol. in douze. 7. l. 10. f.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-  
douze. 3. l.

Histoires des Oracles. 1. liv. 10. f.

Lettres galantes de M. le Cheva-  
lier d'Her. . . 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour , ou Eleo-  
nor d'Yvrée. 1. l. 10. f.

Ambassades de Mons. le Comte de

Guilleragues, & de M. Girardin, auprès du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, &c. 1. l. 10. f.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estremene. 2. vol. 2. l.

Le Napolitain. 1. l.

Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile. 1. l. 10. f.

Caracteres de l'Amour. 1. l. 10. f.

Le Grand Visir Cara Mustapha.

1. l. 10. f.

L'Illustre Genoife. 1. l. 10. f.

Le Seraskier. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur le Dauphin, avec la Princesse Anne - Chrestienne-Victoire de Baviere. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la description des Places de la haute & basse Alsace, & de celles de la Province de la Saxe & de Luxembourg. 1. liv. 10. s.

Deffaites des Armées Ottomanes par les Armées Chrestiennes en Hongrie, & dans la Morée, avec la prise de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. liv.

Voyage du Chevalier Chardin en Perse & aux Indes Orientales par la Mer noire & par la Colchide, enrichy de dix-huit grandes Figures. 2. vol. in douze. 4. l. 10. s.

Observations de M. Spon sur les Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

L'Arioste moderne. 4. v. in douze. 6. l.

Dialogues Satyriques & Moraux. 1. l. 10. s.

Fables nouvelles. 1. l.

Discours Satyriques & Moraux en Vers. 1. l.

Epistres en Vers de M. Sabatier, 2.

- de l'Academie Royale d'Arles. 1. l.
- Jugement de Pluton sur les Dialogues des Morts. 1. l. 10. f.
- Relation du Voyage du Roy en Flandre en 1680. 1. l. 10. f.
- La Negociation du Mariage de Monsieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal. 1. l. 10. f.
- Relation du Siege de Vienne. 1. l. 10. f.
- Relation de ce qui s'est passé à Genes. 1. l. 10. f.
- Relation du Siege de Luxembourg. 1. l. 10. f.
- Ambassade de Siam en France, divisée en 4. vol. 6. liv.

*Le premier Volume a pour titre.*

Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la reception qui leur a esté faite dans les Villes où ils ont passé; leur entrée à Paris; les cérémonies observées dans l'Audience qu'ils ont eue du Roy, & de la Maison Royale; les Complimens qu'ils ont faits; la description des lieux où ils

ont esté ; & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu.

*Le second Volume a pour titre.*

Suite du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, conteuant ce qui s'est passé à l'Audience de Madame la Dauphine, des Princesses du Sang, & de Messieurs de Croissy & de Segne-  
lay, avec une description exacte des Chasteaux, appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain, Marly & Clagny, de la machine de Marly, des invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, & de ce que les Ambassadeurs ont veu dans tous les autres lieux où ils ont esté depuis la premiere relation; à quoy l'on joint le discours qu'ils ont fait au Roy.

*Le troisieme Volume a pour titre.*

Troisieme partie des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la suite de la description de Versailles, celle des chevaux qui sont dans les deux  
Ecuries

**Écuries du Roy ; ce qui s'est passé dans les visites qui leur ont été rendues ; les expériences de la pesanteur de l'air faites devant eux ; la description des Galeries de Sceaux , & les réceptions avec toutes les harangues qu'on leur a faites dans toutes les Villes de Flandre.**

*Le quatrième Volume à pour titre.*

**Quatrième & dernière partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France , contenant la suite de leur Voyage de Flandre , depuis Valenciennes jusqu'à Paris ; la description des Villes où ils ont passé , & les harangues de tous les Corps ; ce qu'ils ont vu à Paris depuis leur retour , avec une description de tous les lieux où ils ont été , & de la Feste donnée par monsieur à S. Cloud , leur Voyage à Versailles , leur Audience de Congé , & les dix-sept Audiences qu'ils eurent le même jour , avec tous les complimens qu'ils ont faits , la liste**

des presens qui leur ont esté donnez ;  
ce qui s'est passé à leur départ , & les  
noms des personnes distinguées qui  
sont parties pour Siam.

^ Outre les mercures d'onze années, à  
commencer en 1677. il y a trente-  
deux Extraordinaires , dans lesquels  
sont divers Traitez tres-curieux sur  
plusieurs matieres qui regardent les  
Sc ences & les Arts.

Histoire du Siege de Bude. 1. l. 10. f.

Recueil d'Ouvrages faits à la louan-  
ge du Roy , sur l'extirpation de l'He-  
resie. 1. l. 10. f.

Relation des Prieres publiques qui  
ont esté faites par toute la France , en  
actions de graces de la guerison du  
Roy. 1. l. 10. f.

Antiquitez de M. Spon , Ouvrage  
enrichy de plusieurs Figures. 7. l.

MERCURE



MERCURE  
GALANT

DECEMBRE 1687



'Aurois, Madame,  
de tres-belles choses à vous dire du  
Roy selon ma coutume, si je pouvois rapporter  
au commencement de cette  
Lettre tout ce qui fut dit au  
*Decembre 1687.* A

## 2 MERCURE

Parlement à la gloire de ce Prince, le jour de la Mercuriale. M<sup>e</sup> le Procureur General fit un Discours qui luy attira de grands applaudissemens. Il fit voir que le plus bel apanage de l'homme estoit l'esprit, mais que l'on devoit s'en défier à cause du cœur qui le seduisoit. Il s'étendit sur le soin que nous devons tous avoir de travailler à nous connoître nous-mesmes, & sur ce que chacun ose se mesler de juger des autres. Il dit que dans les différentes professions que

# GALANT. 3

l'on pouvoit embrasser , de tous ceux qui les exerçoient il n'y en avoit point de plus exposez à la censure des hommes que les Juges ; que chacun parloit des Jugemens qu'ils rendoient , sans sçavoir leurs raisons , leurs intentions , le fond & la verité des affaires dont il s'agissoit , & qu'ainsi il estimoit les Juges malheureux , & particulièrement les bons Juges. Il ajoûta qu'ils estoient les Ministres des Loix , mais qu'ils n'en estoient ny les Auteurs ny les Maistres , & que cela

A ij

## 4 MERCURE

appartenoit au Roy , ce qui luy donna occasion d'en faire un tres-bel éloge , en parlant de la maniere dont Sa Majesté se soumet aux Loix & aux Conseils. Quand on auroit eu assez de memoire pour en retenir toutes les pensées , & me les redire exactement , je ne voudrois pas me hazarder à vous en faire icy le détail , puis qu'elles perdroient beaucoup de leur prix , estant dépouillées de l'éloquence avec laquelle cet illustre Magistrat les mit dans leur jour.

## GALANT. 5

M<sup>r</sup> le premier President dit beaucoup de choses en peu de paroles suivant sa maniere ordinaire. Il fit remarquer entre autres choses , que comme Dieu n'avoit jamais tant fait pour aucun Monarque que pour le Roy , jamais aussi aucun Monarque n'avoit tant fait pour les interets de Dieu. Son Discours roula sur la retraite du Cabinet , c'est à dire, sur l'application au travail , & il fit voir que ces sortes de retraites valoient souvent mieux que celles où

A iij

## 6 MERCURE

l'esprit se recueille entièrement pour l'Oraison.

M<sup>r</sup> le Pelletier ; Conseiller au Parlement , Fils de M<sup>r</sup> le Controleur General , President au Mortier , fut receu ce jour-là en survivance. Il estoit placé où M<sup>s</sup> les Gens du Roy ont accoûtumé de se mettre , & M<sup>r</sup> le premier President ayant parlé de son merite , & dit qu'il falloit haster sa Reception , il vint occuper la place de M<sup>r</sup> le Pelletier son Pere. Il y demeura un peu de temps , après quoy M<sup>r</sup> le Controleur

## CALANT. 7

General la reprit. En suite le Parlement se leva , ce qui finit la Séance de ce jour.

• Il est difficile que vous n'ayez entendu parler d'une Requête des vieilles Fontaines de Paris contre les nouvelles. C'est une Ode Latine de M<sup>r</sup> de Santeüil, Chanoine Regulier de Saint Victor. Tous ses Ouvrages sont si estimez qu'ils ne manquent pas de trouver des Traducteurs , mais , Madame , ce ne sont jamais des Traducteurs inconnus. Les plus grands Poëtes se font tou-

A iiij.

## 8 MERCURE

jours un plaisir de mettre ses Vers en nostre Langue, & vous n'en douterez pas quand vous sçaurez que M<sup>r</sup> de la Monnoye, fameux par divers prix remportez à l'Academie Françoisé, a fait la Traduction que vous allez lire.

222  
22



A MONSIEUR  
DE FOURCY,

PREVOST DES MARCHANDS,  
Requete des vieilles Fontaines de  
Paris contre les nouvelles.

**L** *Es Nymphes des vieilles Fon-  
taines*  
*Viennent, grand Magistrat, vous*  
*adresser leurs cris,*  
*Heureuses, si vos soins vouloient*  
*rendre à leurs veines*  
*Ces liquides tresors, qu'en recueit-*  
*loit Paris.*

**S**  
*Helas! nous sommes, disent-elles,*  
*Contraintes de quitter nos arides*  
*Canaux;*

# 10 MERCURE

*Tandis que dans ces lieux cent Naïades nouvelles ,  
Semblent , courant par tout , insulter  
à nos maux.*



*Nos Fontaines ce sont nos larmes.  
D'où vient ce changement ? quel est  
nostre forfait ?*

*Déeses autrefois , Nymphes pleines  
de charmes ,*

*Il ne nous reste plus que des noms  
sans effet.*



*Le Marbre loge nos rivales ,  
L'illustre Pelletier leur bâtit des  
Palais ,*

*Et les Muses encore à nostre hon-  
neur fatales*

*Ont ajouté des Vers qui ne mourront  
jamais.*

# GALANT. II



Chaque Naiade a son domaine,  
Sur la teste chacune a des fleurs à  
l'enuy,  
Et chacune réglant le cours de la  
Fontaine,  
Iouït en paix du bien qu'elle nous  
a ravy.



L'une du poste à l'avantage,  
L'autre vante aux passans le cristal  
de son eau,  
De son urne à leurs yeux l'autre  
étale l'ouvrage,  
Et leur fait admirer l'adresse du  
ciseau.



Qui de nous, sans estre cha-  
grine,  
Pent voir par leur orgueil nos noms  
ainsi bravez,

## 12 MERCURE

Lors que connus à peine en leur  
propre origine  
Les leurs brillent sur l'or superbe-  
ment gravez ?

⌘  
Cependant nostre Onde inutile  
Par des sentiers coufns dans les  
Rochers se perd,  
Et ce tribut flottant réservé pour la  
Ville  
Arrose sans profit un sterile desert.

⌘  
Que la fortune est inégale !  
Ce Magistrat jadis nous traita beau-  
coup mieux,  
Qui pour nous attirer dans la Ville  
Royale,  
Nous fit tailler en l'air un chemin  
spacieux.

⌘  
Vous, digne choix d'un grand  
Monarque,

# GALANT. 13

A vostre premiet rang si quelque é-  
gard est deu ,  
Daignez nous en laisser une eter-  
nelle marque ,  
En nous rendant l'éclat que nous  
avons perdu.

§  
Que si par vostre heureux suf-  
frage  
Le retour à nos eaux estoit ouvert  
icy ,  
Toutes feroient alors dans leur  
bruyant langage  
Iour & nuit resonner le grand nom  
de Fourcy.

Je vous envoie une Lettre  
qui a bien de quoy contenter  
les Curieux. Il y a des choses  
dans les sujets qu'elle traite,

14 MERCURE  
que vous serez bien aise d'ap-  
prendre.



LE BERGER DEFLORE  
A MADAME...

**V**Ous avez oüy parler en  
gros, Madame, des Tom-  
beaux qu'on a découverts dans  
mon voisinage, & vous en desi-  
rez un plus particulier éclaircis-  
sment. Il m'est facile de vous  
le donner, j'ay eu la curiosité  
de les voir, & le soin de les exa-  
miner; & je vay vous rendre  
compte de ce que j'en ay oüy

# GALANT. 15

dire, & de ce que j'en pense.  
M<sup>r</sup> Perrel, Avocat du Roy à  
Bar-sur-Seine, faisant provi-  
gner une de ses vignes l'Hiver  
dernier, & ses Ouvriers creu-  
sant leurs fosses assez à fond,  
commencerent par hazard cette  
découverte, qui fut ensuite con-  
tinuée par ses ordres. On a trou-  
vé dans cette vigne, qui est à  
un bon quart de lieuë de Bar-  
sur-Seine, sur le panchant d'un  
costeau, neuf Cercueils de pierre,  
rangez trois à trois, de bout en  
bout, en travers de la vigne &  
du costeau, & vers le milieu,  
sans presque aucun espace void

## 16 MERCURE

*entre-eux , avec des murailles à leurs costez & à l'un de leurs bouts , & une grosse pierre faite comme un ancien Autel à l'autre bout ; le tout posé sur un fond de sable , & couvert de deux pieds de terre au plus.*

*J'ay vû cinq de ces Cercueils en leur entier , les autres ont esté rompus en les tirant de leur place , ou l'estoient déjà. Ils sont d'une pierre blanche , meslée de petits brillans , tout aussi belle que si elle venoit de sortir de la carriere ; & quoy qu'elle soit assez tendre , elle n'a pas esté unie par l'Ouvrier , mais seule-*

# GALANT. 17

ment ébauchée au marteau. Les Connoisseurs disent que c'est de la pierre de Ricey, qui n'est éloigné de là que d'une bonne lieuë; & le mot de Ricey, Madame, comprend ordinairement les trois gros Bourgs de mesme nom, dont la reputation merite l'éclaircissement que je vous donneray, quand j'auray finy l'article des Cercueils. Ils estoient tous de mesme grandeur & de mesme figure, & ont dans œuvre cinq pieds & demy de long, un pied & demy de large, avec un pied de creux à l'un des bouts; huit pouces de large & de creux à

Decembre 1687. B

## 18 MERCURE

l'autre bout, & deux pouces d'épaisseur par tout. Leurs couvertures estoient de la mesme pierre & du mesme travail, figurées en rond par le dehors, & creuses de six pouces par le dedans ; mais toutes ont esté rompues, & l'on n'en voit que des morceaux, par où l'on juge de leur nature & de leur façon. Quant à l'Autel, il est en son entier, tout d'une piece, & de la mesme pierre seulement ébauchée. Il a quatre pieds & demy de long, vingt pouces de large, & quinze de hauteur. Il s'est trouvé des testes & des os dans tous ces Cercueils, avec de la

terre qui y estoit sans doute entrée depuis la rupture de leurs couvertures ; mais rien de plus. Les morts à qui appartiennent ces restes , estoient tournez vers l'Orient , & avoient l'Autel à leur teste ; & c'est apparemment pour les tourner de la sorte , que les Cercueils avoient esté rangez, non pas du haut en bas du côteau, mais en travers, comme je l'ay observé. Ce côteau se nomme Devoye , & est du finage de Mesrey, Village autrefois l'un des Fauxbourgs de Bar-sur-Seine , d'une situation tres-belle & tres-avantageuse, sur le doux

## 20 MERCURE

*panchant d'une colline qui a l'Ourse d'un costé, & l'Arce de l'autre, avec la Seine à ses pieds, où ces deux premieres Rivieres se jettent en moins de mille pas de distance. Quelques-uns disent que le nom de Merrey vient de Mesraim, l'un des Petits-fils de Noé; mais les autres ne remontant pas si haut, peut-estre à cause de la difficulté de la preuve, se contentent de l'attribuer à Mithra, Dieu ou Deesse des Gaulois, comme ils attribuent celui de Baleno, Village voisin, à Belenus, autre Dieu de nos Ancestres & ceux*

de Polisi, appelé Chapeau de-  
 puis quelques années, & de  
 Poliso, Terres du mesme voisi-  
 nage, à Isis, & à Osiris, en  
 joignant les noms de ces deux  
 Divinitez au mot Pol, ou Po-  
 lus, qui signifie Ciel ou resi-  
 dence. A quoy ils ajoûtent que  
 Devoye s'exprimant en Latin  
 par Deorum via, ou vicus, ce  
 qui signifie en nostre Langue, la  
 voye, le chemin, la Bour-  
 gade, ou la demeure des  
 Dieux, il y a lieu de croire que  
 ce côteau estoit un hospice ou une  
 habitation des Dieux; & que  
 les corps que contendoient les Cer-

## 22 MERCURE

cueils , avec l'Autel à leur teste , estoient celles de quelques petites Divinitez du pays ; mais en verité je ne pense pas qu'on leur doive faire tant d'honneur , & j'ay plus de penchant à me persuader , avec le Maistre de la Vigne , qui est homme d'esprit , que comme ce côteau produit du vin d'une bonté singuliere , il estoit seulement consacré à Bacchus . & aux Dieux de sa suite ; & que les morts des Cercueils n'estoient que quelques Sacrificateurs de ces Divinitez biberonnes , Druides ou autres. Et voilà, Madame ,

ce que j'en sçay, & ce que j'en juge. Quant aux trois Bourgs qui portent le nom de Ricey, ils l'ont receu d'un Chef des Helvetiens, c'est à dire, Suisses, appellé Ric. Les Troupes qu'il commandoit estoient de trois differens Cantons. Elles inonderent nos Campagnes, & Cesar qui les repoussa, ayant permis à quelques-uns de ces peuples vaincus, d'habiter cette contrée, ils bâtirent trois grands Bourgs, qui sont ceux dont je vous parle. Ce que l'on croit de l'origine des Ristons, ou Ricelois, a de grandes apparences de verité, &

## 24 MERCURE

confirme bien ce qu'on nous disoit dernièrement de Bar-sur-Seine & de Bar-sur-Aube, que ces deux Villes assises sur deux Rivières, estoient les barres ou barrières des Heduens ou anciens Autunois, & les Ambo-Bariens ou Ambarriens de Cesar, contre le sentiment ordinaire de ses Interpretes. Jully-sur-Sarce, Village de ce voisinage, où sont les restes d'un ancien & fort Chasteau, qu'on attribue à cet Empereur, aussi-bien que le nom de ce lieu, appelé en Latin Juliacum, aide encore à la mesme preuve. La montagne de Chaté,  
qui

# GALANT. 25

qui est à la venüe de Bussieres, Village voisin, & qu'on tient avoir esté un des Camps de Cesar, ne la fortifie pas peu; & l'on peut dire encore que les Chemins Romains qui traversent ce pays de toutes parts, & les Medailles que l'on y rencontre, en sont de bonnes marques. Ce qui pourroit aussi faire croire que les Cercueils de Devoye contenoient plutôt des corps de Romains, que des corps de nos Ancestres. Mais je me trompe, ce ne devoit estre ny des uns ny des autres, parce que les Gaulois brûloient les Morts, au rapport

Decembre 1687. C

## 26. MERCURE

mesme de Cesar, & que les Romains mettoient à la bouche de ceux qu'ils enterroient, de petites pieces d'or, d'argent . . & de cuivre, pour payer à Caron le passage du fleuve d'Oubly, & enfermoient quelquefois des lampes ardentes avec eux, pour servir à leur conduite dans les tenebres de l'autre monde, & l'on n'a trouvé dans tous les Cercueils que des os & de la terre, suivant l'observation que j'en ay faite. Neanmoins on pourroit penser que comme les Romains brûloient par honneur quelques-uns de leurs Morts, les

Gaulois par la mesme raison ,  
enterroient quelques - uns des  
leurs , & que ceux des Cercueils  
estoyent de ce nombre , & appa-  
remment de quelque illustre fa-  
mille de Bar-sur-Seine, qui avoit  
choisi sa sepulture dans sa Vi-  
gne, comme le bon Pere Abra-  
ham choisit la sienne , & celle  
de ses Enfans, dans son Champ.  
Mais c'est trop, Madame , en-  
tretenir de morts & de sepulchres  
une Personne comme vous, qui  
est dans le plus bel âge de la vie.  
Agréez donc que je change de  
discours , & que , &c.

## 28 MERCURE

Comme je vous parlay le mois passé du Mariage de M<sup>r</sup> le Comte de Tonnerre, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, avec Mademoiselle de Manevillette, je dois vous dire aujourd'huy que ce Mariage est presentement consommé ; que la ceremonie en a esté faite dans l' une des Chapelles du Palais Royal, & que Monsieur, & toute la Cour y ont assisté ; ce que je vous ay déjà dit de ce Mariage m'empesche de vous en entretenir plus au long dans cette Lettre.

## GALANT. 29

Il s'en est fait un autre de M<sup>r</sup> le Marquis de Nesle, Fils de M<sup>r</sup> le Comte de Mailly, avec Mademoiselle de Coligny. Ils sont rous deux d'une tres-illustre naissance, & M<sup>r</sup> le Marquis de Nesle a toujours passé pour un tres-galant homme, & qui a beaucoup de cœur, & d'esprit. Il fit voir son adresse au dernier Caroussel, & disputa fort long-temps le prix. Il est Colonel du Regiment de Navarre. Mademoiselle de Coligny est jeune, & tres-bien faite, & quoy qu'elle n'ait

C iij

## 30 MERCURE

point esté élevée à la Cour, elle ne laisse pas d'avoir l'esprit delicat, & aussi bon air que si elle y avoit toujours demeuré. Cependant elle n'a point quitté M<sup>r</sup> le Comte de Coligny son pere, qui depuis plusieurs années s'estoit retiré dans une de ses Terres, pour se reposer après ses glorieuses fatigues, & pour y vivre dans une retraite où il püst apprendre à bien mourir, & à se vaincre luy-mesme, après avoir combattu pour la gloire en plusieurs occasions, & remporté des Victoires éclatantes. Je vous

en parlay amplement quand je vous appris sa mort. Ainsi je ne vous en diray pas davantage aujourd'huy. Mademoiselle de Coligny, au lieu d'aller briller à la Cour après qu'elle eut perdu M<sup>r</sup> le Comte de Coligny son pere, se retira dans le Convent des Filles de l'Assomption, preferant cette retraite aux plaisirs qui sont permis à son âge, & la jugeant plus conforme à l'estat où la mettoit cette mort. M<sup>r</sup> de Coligny, son Frere unique, estoit alors Abbé,

## 32 MERCURE

mais comme le Testament de feu M<sup>r</sup> de Coligny luy donnoit une année pour se déterminer à s'attacher entièrement à ce party, ou à prendre celuy de l'épée, afin de perpetuer un aussi grand nom que le sien, qui seroit demeuré ensevely après la mort du Comte son pere, parce qu'il n'y avoit plus aucun masse qui le portast, il resolut pour suivre les dernieres volontez de celuy à qui il devoit la vie, & qui bien qu'il ne l'eust pas expressément ordonné, sembloit pancher

## GALANT. 33

de ce costé-là , de quitter ses Benefices, pour se sacrifier à la gloire de son nom , & se mettre en estat de le soutenir glorieusement. C'est à quoy on luy voit presentement donner tous ses soins.

Vous avez raison de plaindre ceux qui font leur bonheur d'aimer. L'inconstance, l'infidelité, la perfidie, sont des suites si ordinaires de cette dangereuse passion, qu'on ne voit presque personne qui ne se repente de s'y estre abandonné, Mais si l'Amour étoit tel que l'a peint un excel-



# GALANT. 35

dez ? Ne sçavez - vous pas qu'on a passé en maxime, qu'il en est comme de l'apparition des Esprits ; tout le monde en parle , personne n'en voit. Si vostre cœur estoit aussi tendre que vostre ame est belle , vous trouveriez chez vous les plus beaux traits qu'il faudroit pour finir ce grand ouvrage ; mais par malheur pour l'Amour, vous n'en voulez connoître que la peinture. Qu'en ferez-vous si vous n'aimez pas ?

*Enfin je m'en vais vous le faire,  
Ce portrait fidelle & sincere ,*

## 36 MERCURE

*Vous le voulez, il y faut  
consentir ;*

*Mais l'Amour est un grand  
mistere ,*

*En juge-t-on sans le sentir ?*

Heureux l'Amant , belle  
Amarillis, qui sçaura vous  
apprendre à connoistre les  
defauts de cette peinture , &  
à trouver dans vos sentimens  
de quoy les reparer & la  
mieux finir. Jusqu'à ce que  
vous soyez plus ample-  
ment instruite sur cette ma-  
tiere , il est bon en tout cas  
que vous sçachiez , que ce  
n'est pas icy qu'il faut cher-

# GALANT. 37

cher le brillant de l'esprit,  
Il n'en faut point dans les  
affaires du cœur, c'est un  
broüillon qui ne sert qu'à les  
gâter, il fait ordinairement  
beaucoup de Comediens; de  
vrais Amans, point du tout,

*Défiez-vous des Amans  
Qui se piquent de bien dire,  
Dans les tendres sentimens  
Qu'un sincere Amour inspire,  
Si l'on a de vrais tourmens,  
L'on se tait, & l'on soupire,  
Aux dépens de l'Amour sous de  
trompeurs appas,  
L'Esprit se fait valoir, pousse de  
grands hélas,*

## 38 MERCURE

*Entasse les Zephirs sur les Lis  
& les Roses ;*

*Il dit mille belles choses,*

*Mais le cœur ne les sent pas.*

Ne vous y trompez donc pas, Amarillis, tout est plein de ces faux Amans qui parlent beaucoup, & ne sentent rien, & qui sans s'émouvoir de ce qu'ils disent, veulent voir jusqu'à quel degré d'émotion, & de sensibilité ils reduiront les cœurs qu'ils attaquent. Vous ne pourrez jamais bien les démêler, ces Comediens du tendre, que vous n'ayez esté vous-mes-

me véritablement attendrie. Voyez si vous seriez mal de sentir une partie de ce que je vous vais dire. Pesez chaque mot ; & consultez vostre cœur ; le mien s'accommoderoit de tout cela , s'il trouvoit avec qui faire de moitié , & de quelque chose de moins , si le commerce estoit avec vous. Quand l'Amour occupe une ame, il l'occupe toute ; il est pur, il est vif, il est agissant, il est spirituel comme elle, il touche le cœur sans le corrompre , il élève l'esprit sans l'égarer. Content de soy,

## 40 MERCURE

même, il se regarde, il se medite, il se contemple, & ne fait que cela. Plus il se connoist, plus il aime à se connoistre; plus il s'examine, plus il a de plaisirs. C'est une circulation continuelle de sentimens, de reflexions, de desirs, de soy-mesme à son objet, de son objet à soy-même. Il en étudie les inclinations, il en recherche les beautez, il en démeffe les simpaties, il en desire les felicitéz, il en aime tout.

C'est un enchantement qui éleve l'homme au dessus

## GALANT. 41

de luy-mefme , qui luy découvre une vaste étendue de biens & de plaifirs, inconnus à ceux qui ne fçavent pas aimer. Son imagination est toujours remplie , toujours contente, toujours charmée. Son efprit est toujours diverty , fon cœur toujours attendry. Plus il aime , plus il voudroit aimer , rien n'est plus vaste , plus piquant , & plus fenfible que fes defirs, rien n'est plus delicieux que fes joyes , plus penetrant que fa tendrefse.

Rien n'échape à fa curio-  
*Decembre 1687.* D

## 42 MERCURE

sité, rien ne surprend sa vigilance, rien ne suspend son activité. S'il n'interrompt les affaires, il est au dessus; par tout il trouve son objet, comme le Cadran son pôle; il le voit par tout, par tout il le cajole, sans cesse il l'admire, il le cherche, il le suit, il le contemple, il l'adore. Le plaisir de l'Amour, c'est l'Amour. Aimer pour aimer c'est le terme de l'Amour. De toutes les passions, de toutes les vertus, l'Amour est celle qui est la plus contente d'elle-mesme. Quand

elle a produit l'Amour, elle a tout fait, & ne veut que cela. Qui demande plus, mérite moins; qui ne cherche que soy-mesme dans son amour, est indigne de celuy d'autruy; qui veut outrer les plaisirs, les perd. La débauche des sens est à l'Amour, ce que l'excès du vin est à la raison. Les voluptez les plus innocentes & les plus pures, sont les plus douces, les plus sensibles, les plus piquantes, & les plus longues.

Par tout où l'empportement des sens domine, l'Amour

D ij

## 44 MERCURE

s'éteint , ou n'est qu'un faux amour qui usurpe les titres d'honneur qui ne luy conviennent pas. Il est fragile, il est injuste, il est volage, il est corrompu comme la source. Les plaisirs du pur Amour sont d'un autre ordre ; plaire & charmer font toute la joye.

Un cœur qui sçait aimer , ne sçait que cela, & sçait tout. Fixé sur son objet , il n'est que là, & il est par tout ; rien ne le trouble , rien ne l'étonne, rien ne le lasse , rien ne le dissipe, rien ne le dégoûte.

## GALANT. 45

Il s'éleve, il s'abaisse, il s'aneantit, il s'afflige, il se réjouit, suivant les impressions de son objet; c'est un Caméléon qui en prend toutes les couleurs.

Mais si l'on répond à sa sensibilité, si l'intelligence se forme entre deux cœurs; s'ils sont également touchés; s'ils sont tendres, s'ils sont fidèles, il n'y a rien de plus piquant que leurs plaisirs, & tels que mon idée me les représente, je n'en conçois point de pareils, car pour l'expérience, à moy n'ap-

## 46 MERCURE

partient, Amarillis, de l'avoir  
euë ; vous m'en direz des  
nouvelles si vous y parvenez  
Voicy cependant comme je  
m'imagine que doivent estre  
les sentimens dans un si doux  
commerce.

Deux cœurs bien touchez  
& bien unis, se trouvent par  
tout. Dans l'absence tout  
parle d'eux, dans le silence  
tout parle pour eux. Plus leurs  
plaisirs sont inconnus, plus  
ils sont sensibles; moins on  
devine leurs joyes, plus elles  
croissent.

En compagnie ils ne comp-

## GALANT. 47

tent qu'eux , tout est absent pour eux , ils s'entendent , ils se devinent , ils s'expliquent. Leur attention est fidelle , leur intelligence est fine , tout ce qui ne dit rien pour les autres , parle pour eux. L'amour couvre la personne aimée de mille chiffres ; mille gens les voyent , un seul en a la Clef ; un coup d'œil , un geste , un sourire , un soupir , tout cela dit beaucoup à qui sçait l'entendre. Les plus petits signes sont de longs discours , qui charment , qui entretiennent , qui

## 48 MERCURE

occupent ; mille soins invisibles reüssissent , engagent , plaisent , mille desirs secrets enflâment.

Il y a dans le commerce des vrais Amans une langueur sans tristesse , une inquietude sans chagrin , un transport sans emportement , un trouble sans agitation , une resverie sans distraction , des plaisirs sans douleur , des soupirs sans amertume , des fureurs sans desespoir. Tout ce qu'ils sentent ne se sent que par eux ; ils sont dans le monde comme si le monde n'estoit

n'estoit fait que pour eux ; leur amour est une extase qui les éleve , qui les enchante , qui les ravit ; il leur fait des images qui representent tout ce qu'ils veulent , qui disent tout ce qu'ils pensent , qui expriment tout ce qu'ils imaginent.

C'est une seconde ame , une double vie ; les soupirs de l'un font mouvoir le poulx de l'autre. C'est un air celeste dont l'influence agit ses pensées , enflâme ses desirs , redouble sa tendresse ; c'est une harmonie qui fait tres-

*Decembre 1687.*

E

## 50 MERCURE

faillir les ames, qui les capti-  
ve, qui les enchante.

Le nom de la personne aimée est comme le mot du guet du cœur. Par tout où l'on le prononce, il s'émeut; il s'arrête, il se plaît; il le repete en secret, il luy forme un portrait en un instant; le son de sa voix est une symphonie melodieuse; en frappant l'oreille il donne au cœur, quand il l'entend il n'entend que cela; tout ce qu'on dit de grand du merite des personnes excellentes, on le voit, ou l'on croit le

voir dans celle qu'on aime ;  
l'Amour est comme la Manne , il a tous les gouts.

Deux personnes qui s'aiment ne peuvent imaginer d'autre joye ny d'autre felicité que dans leur amour , hors de là ils ne découvrent qu'un neant affreux. C'est une immensité de bonheur , qui couvre toute sorte de miseres. Les pensées naissent l'une de l'autre , leur source ne tarit jamais , elles ont toujours la grace de la nouveauté. Rien n'est si vaste , rien n'est si fecond. Leurs pa-

E ij

## 52 MERCURE

roles sont des effets , leur cœur est dans toutes leurs actions , l'amour est à leur ame ce que la lumière est à la veuë. C'est le bon sens de la volupté , le chef-d'œuvre de la raison , le beau jour & la serenité de l'ame. Il en est de l'Amour comme du Printemps, tout y fleurit jusqu'aux épines , c'est la plus insatiable de toutes les passions , plus on a d'amour plus on en voudroit avoir , c'est la grande affaire du cœur ; qui la fait bien, sçait tout faire. Mais je vous l'ay dit , Amarillis , on

en trouve quelques copies;  
des originaux, point du  
tout.

Je vous tiens parole tou-  
chant la Relation que je vous  
avois promise du Siege de  
Castelnoyo. Celle que vous  
allez lire a esté envoyée à  
Monsieur le Prince de Conty  
par M<sup>r</sup> le Chevalier de Pous-  
femothe de Therfanville,  
Aide de Camp du Bataillon  
de Malthe, qui a servy dans  
les Troupes de France, & en  
Hongrie au Siege de Neu-  
haufel, où Monsieur le Prin-  
ce de Conty a esté témoin

E iij

## 54 MERCURE

de la maniere dont il s'est distingué. Vous jugez bien que ce Chevalier a travaillé à rendre cette Relation exacte , puis qu'il l'a faite pour un Prince qui sçait non seulement le mestier de la Guerre à cause de l'application avec laquelle il s'y est attaché toutes les fois qu'il en a pu trouver l'occasion, mais qui a mesme beaucoup de ce discernement , qui fait juger juste de toutes sortes d'ouvrages.

222SSSS2S22S2S22S

R E L A T I O N

*Du Siege de Castelново  
en Dalmatie.*

**L**É Comte Herbestheim, grand Prieur de Hongrie, & General des Galeres de Malthe, lequel, outre son Escadre de huit Galeres, avoit aussi sous son Commandement les sept Galeres du Pape, ayant receu ordre exprés de Sa Sainteté & du Grand Maistre, de ne point s'incorporer avec l'Armée

E iij

## 56 MERCURE

Venitienne de la Morée, commandée par le Generalissime Morosini, à cause des soupçons de peste qui se confirmoient tous les jours, se voyoit hors d'estat d'employer utilement ses forces pour le service de la Chrétienté, & après avoir battu les Mers l'espace de trois mois, il n'attendoit plus que les ordres du Grand Maître, pour s'en retourner à Malthe, lors qu'il receut en Calabre le 2. du mois d'Aoust un Paquet de Rome, par lequel il apprit que Sa Sain-

teré avoit resolu quelque entreprise sur quelqu'une des Places que les Turcs tiennent dans la Dalmatie le long du Golphe de Venise.

Cette nouvelle luy ayant fait faire voile en diligence de ce costé-là , il s'y rendit le septième d'Aoust, & ayant donné aussi-tost avis de son arrivée au General Geronimo Cornaro , qui estoit à Spalatro occupé à rassembler ses forces, il alla mouïller vers l'Isle de Lezina pour l'y attendre , d'où s'estant reciproquement écrit plusieurs

## 58 MERCURE

fois , ils resolurent ensemble le Siege de Castelnovo , mais quelle que fust l'application du General Cornaro , il ne put estre en estat d'agir que dans les derniers jours de ce mesme mois.

Castelnovo est une Place tres-importante des Turcs , située vers l'entrée du Golphe , dit de *Cataro* , qui prend son nom d'une autre Place appartenante à la Republique , laquelle est dans le fond du mesme Golphe , dont la Garnison aussi-bien que les Habitans des lieux voisins ,

## GALANT. 59

sujets des Venitiens , sont tous les jours aux mains avec les Milices de Castelnovo , ce qui fait que ces Infidelles sont aguerrris, & qu'ils passent pour les plus braves & les plus déterminés de ce Pays-là. Cette Place est située sur le bord de la Mer , & s'étend sur deux lignes , dont l'une regarde l'Albanie , & l'autre la Ville de Raguse , & vers l'endroit où elle s'avance le plus loin en terre , elle a un Chasteau qui domine toute la Ville. Outre ce Chasteau , il y en a encore un autre ,

## 60 MERCURE

ou si vous voulez , un Fort à l'Antique , qui en est détaché , & en couvre & deffend les avenuës. La Place est environnée de murailles basties aussi à l'antique d'une maçonnerie épaisse & solide , & flanquées par de grosses Tours , entre lesquelles il y en a d'autres moindres , & bien qu'elle n'ait aucuns dehors , le terrain d'alentour est d'une situation si avantageuse par ses inegalitez , qui forment naturellement certains rideaux où il est aisé de se retrancher , qu'il n'est

pas croyable combien les approches en sont dangereuses & difficiles.

L'Armée Chrestienne, composée de plus de cent Voiles, arriva à la veüe de la Place le 2. de Septembre vers le soir ; plus forte en apparence qu'en effet, puis qu'à la reserve de quatre Galeres & de deux Vaisseaux de Guerre de la Republique , & de quinze Galeres de Malthe , tout le reste n'estoit que des bastimens de Charge, & de peu de consideration. Dés le lendemain l'on s'occupa avec

## 62 MERCURE

beaucoup de diligence à faire débarquer les Troupes. Celles de la Republique au nombre de six à sept mille hommes , choisirent pour cet effet un lieu éloigné de quelques milles de la Place pour faire leur descente, & les Maltois & Papalins qui ne faisoient qu'un mesme Corps d'environ quinze cens Soldats , & de six-vingts Chevaliers , sous le Commandement du Chevalier de Mechatin , General des Troupes de Malthe , mirent pied à terre dans une Plage qui

## GALANT. 63

estoit beaucoup plus proche, où une petite Plaine fort découverte, donnoit le moyen de tenir les Infidelles éloignez des Marines par le Canon des Galeres, ayant pris selon la coutume, le poste d'honneur pour aller les premiers aux Ennemis.

Nos Gens alors ne tarderent pas à éprouver que la reputation de bravoure en laquelle estoient les Habitans & la Garnison de Castelnovo n'estoit pas tout à fait mal fondée, car ces Infidelles s'estant postez sur deux Co,

## 64 MERCURE

lines qui se commandoient l'une à l'autre , & qui sont séparées d'un grand Vallon qu'il falloit traverser aussi-bien que les Colines , par des chemins rudes & difficiles pour pouvoir arriver à la Ville , commencerent à y faire feu de tous costez sur les nostres , pour les empêcher de s'avancer ; mais le Chevalier de Mechatin ayant fait deux forts détachemens , l'un commandé par le Chevalier de Mareüil , accompagné d'un gros de Chevaliers , avec lesquels estoit l'E-

tendart de la Religion, porté par le Commandeur de la Tour Maubourg, & l'autre par le Chevalier de Lufignan Lezay, premier Major du Bataillon de Malthe, avec lequel estoient une partie des Troupes de Sa Sainteté conduites sous luy, par le Comte de Montevicchi, ils pousferent de part & d'autre les Ennemis avec tant de vigueur & de succès, qu'ils furent contraints après une résistance fort opiniastre, d'abandonner en desordre les postes qu'ils avoient occu-

*Decembre 1687.*

F

## 66 MERCURE

pez, & de se retirer fort à la haste sous leurs murailles, avec perte de beaucoup des leurs. Les nostres alors se rendirent maistres de quelques Maisons & autres lieux avantageux à la grande portée du Mousquet de la Ville, où ils firent alte à l'entrée de la nuit, ce qui donna lieu aux Ennemis de revenir dans l'obscurité & de se retrancher sur des hauteurs, & dans des Maisons d'où l'on eut bien de la peine à les chasser. Cependant le Comte de S. Paul & le Chevalier de Me-

châtain s'avancèrent en bon ordre avec le gros des Troupes , qui se rangeoient en Bataillé à mesure qu'elles arrivoient des Marines. La resolution avec laquelle le Chevalier de Mareuil & le Chevalier de Lusignan allerent aux Ennemis , fut telle , que l'on peut dire qu'elle commença dès lors à donner à ces Infidelles la terreur , qui causa dans la suite l'heureux succès de l'entreprise ; mais comme le feu fut grand & qu'il dura presque tout le jour , cela ne se put faire

## 68 MERCURE

fans perte , & il en coûta la vie entre autres , aux Chevaliers de Richebourg, de Barin, & de Guiran la Brillanne , qui moururent peu de jours après des grandes blessures qu'ils receurent ; les Chevaliers de Pernac , de Loumieres , Ventura , Carafa , & Belacœuil , y furent aussi blesez.

Depuis le troisieme jour jusqu'au huitième, l'on s'occupa à former le Camp & les Lignes, & à faire débarquer l'Artillerie & les Mortiers à Bombes, les pluyes

presque continuelles ayant causé beaucoup d'incommodité, & par ordre du General S. Paul l'on commença à mettre deux pieces de Canon en batterie, pour ruiner une maison dans laquelle les Turcs s'estoient fortifiez à cinquante pas de nos Retranchemens ; mais ces Infidelles ne s'ébranlant point nonobstant le feu du Canon, & nous incommodant beaucoup de leur Mousqueterie, l'on resolut le huitième au matin de faire un détachement des Troupes du Pape

## 70 MERCURE

& de Malthe, sous le commandement du Chevalier de Mareüil, & de s'en servir pour chasser les Turcs de ce poste. Les Grenadiers commandez par le Chevalier de Seire, & les Fuseliers par le Chevalier de Paulmy, s'avancerent les premiers, & tout donna avec tant de vigueur, que les Ennemis ne pouvant soutenir ce choc, prirent honteusement la fuite après quelques décharges d'un assez grand feu, & abandonnerent le poste, dont on s'empara dans le mesme

## GALANT. 71

temps. Le gros du Bataillon de Malthe s'y avança alors avec l'Etendard de la Religion, à la veüe duquel de grands cris de joye en signe de victoire, s'estant fait entendre, un nombre de Chevaliers & de Soldats prirent de là occasion de s'avancer davantage, & pousserent les Ennemis avec une ardeur incroyable jusqu'à une autre grande maison, éloignée d'environ vingt-cinq pas de leurs murailles, où ils s'estoient retranchez, & en demurerent les Maistres. Cet

## 72 MERCURE

avantage nous coûtâ cher ; car bien que les Turcs n'eussent pas la hardiesse d'y tenir ferme , néanmoins comme les avenues de ce poste estoient commandées par un terrain supérieur qui alloit toujours en s'élevant en forme d'amphitheatre , d'où les Turcs faisoient un feu terrible , aussi-bien que du haut des murailles de la Ville & des Chasteaux , plusieurs des nostres y demurerent sur la place , entre lesquels se trouverent vingt-sept Chevaliers , quatre de tuez sur la place , & vingt-

vingt-trois blesez dangereusement. Le Chevalier de Méchatin s'estant alors apperceu que le courage de ses Gens les portoit trop loin, s'avança à propos pour les moderer, & pour les faire retourner au gros ; mais les Turcs faisant un feu continuel de toutes parts, blefferent encore le Chevalier de Lusignan, premier Major, le Chevalier de Seire, Capitaine des Grenadiers, & le Chevalier de Senicourt de Sesseval, lequel mourut peu de jours après, sensiblement regreté de tou-

*Decembre 1687.* G

## 74 MERCURE

te l'Armée, pour les rares qualitez qui le distinguoient.

Cependant le mesme jour 8. de Septembre, pour causer de la diversion à l'Ennemy, & pour empescher les Assiegez de tenir toutes leurs forces unies vers la principale attaque, qui se faisoit du côté de la Place qui regarde l'Albanie, les Galeres s'estant approchées des murailles, firent du costé de la Mer un fort grand feu de leur Canon, pendant lequel on mit à terre du costé qui regarde la Ville de Raguse, un gros de Trou-

pes sous le commandement du Comte du Monstier, Fils du General S. Paul, lesquels firent leurs retranchemens vers le Fort détaché de la Place, & continuerent leurs Travaux comme pour en former l'attaque.

Les jours suivans, une batterie de onze grosses pieces de Canon, que l'on dressa pour la principale attaque, & une grande quantité de Bombes qu'on jetta sans cesse dans la Place, incommoderent extraordinairement les Assiegez, pendant que les nostres

G ij

## 76 MERCURE

s'estant logez & fortifiez dans les postes qu'ils avoient gagnez, s'occupoient à avancer leur Travaux avec diligence pour pouvoir attacher le Mineur à la Tour principale du Chasteau, pendant que le Canon faisoit une breche considerable à la Ville, le dessein étant de donner l'assaut à l'un & à l'autre en mesme temps.

Cependant le General Cornaro eut nouvelles qu'il venoit six mille hommes de secours aux Assiegez, sous le commandement du Bacha de Bosnie & d'Arcigovine;

C'est pourquoy il fit occuper toutes les hauteurs & tous les postes avantageux, pour l'empescher de passer outre, & neanmoins toutes les précautions qu'il avoit prises n'empescherent pas que les Ennemis, après avoir forcé tous les passages, qui n'estoient gardez que par des Morlaques, Troupes qui sont plutôt accoutumées à fuir qu'à combattre, ne parussent le 15. sur les deux heures après midy, à la teste de nos premiers retranchemens, avec leurs cris ordinaires. Les premie-

G iij

## 78 MERCURE

res Troupes que nous avions de ce costé-là, furent d'abord ébranlées de la furie avec laquelle les Turcs fondirent sur elles; mais le Comte du Monstier qui n'en estoit pas éloigné, les ayant fait soutenir à propos par d'autres Troupes fraîches, elles retournerent à la charge d'une maniere si vigoureuse, que les Turcs se renverserent aussi-tost les uns sur les autres; & comme ils ne pouvoient se retirer que par des défilez, les nostres profitant de leur desordre & de leur

épouvante , en firent une grande boucherie. Huit à neuf cens demeurerent sur la place , dont les Morlaques revenus de leur premiere frayeur , apporterent selon leur coutume, cinq cens testes au General Cornaro, en signe d'une Victoire signalée, avec un nombre d'esclaves auxquels ils avoient conservé la vie. L'on prit aussi huit Drapeaux Turcs, & nous ne perdismes en cette occasion que trente hommes, entre lesquels il n'y eut personne de marque.

G iiij

## 80 MERCURE

Le lendemain l'on exposa sur des piques toutes les testes que l'on avoit coupées, pour intimider les Assiegez, & pour leur faire connoître que le secours qu'ils attendoient avoit esté battu. On les fit fommer, mais ils répondirent à coups de Canon & à coups de Mousquet, de sorte que les nostres recommencerent leur feu, & continuerent leurs Travaux avec plus d'ardeur qu'auparavant.

Le 19. nous vismes arriver avec joye vingt Bastimens qui nous amenoient dix-huit

cens hommes de secours. Nous montâmes la Tranchée le mesme soir, & le Chevalier Zandodari, homme d'un merite singulier, y fut tué.

Le puits se trouvoit alors perfectionné, & l'on avoit mesme déjà conduit la galerie jusqu'au pied de la muraille, avec esperance de pouvoir bien tost en voir l'effet, lors qu'on s'apperceut avec surprise que la maçonnerie en estoit d'une dureté si prodigieuse, qu'il estoit impossible d'en arracher un morceau qu'avec une peine

## 82 MERCURE

incroyable , ce qui ne s'accommodant pas avec l'impatience qu'on avoit de venir au plûtoſt aux mains avec les Ennemis , d'autant plus que la ſaiſon commençoit à ſe faire rigoureuſe par les pluies continuelles , & par les orages qui ſe formoient tous les jours , tous ces deſſeins ſe tournerent à mettre la brèche en eſtat de donner l'afſaut par le moyen du Canon ; & pendant qu'on eſtoit occupé dans l'exécution de ce projet , il arriva deux choſes extraordinaires, qui

nous furent avantageuses.

La premiere fut, que deux Turcs qui avoient fuy de la Place, vinrent trouver le General Cornaro, & l'asseurerent que s'il vouloit leur accorder un traitement favorable, ils feroient en sorte que plusieurs de ceux qui estoient dans la Ville, viendroient se rendre, ce qui ayant porté le General Cornaro à les bien traiter, l'un d'eux resta volontairement en son pouvoir comme pour ostage, & l'autre accompagné d'un Morlaque, en qui

## 84 MERCURE

l'on avoit une entière confiance, rentra dans la Ville, & y conclut la negociation avec tant de succès, qu'il revint deux ou trois heures après avec deux cens quarante autres Turcs bien armez & équipéz, qui furent receus agreablement dans nostre Armée. Une aventure si bizarre donna lieu à un autre accident, qui auroit achevé de lasser la constance d'une Garnison moins opiniâtre à supporter les plus fâcheuses extremitez ; car le General Cornaro voyant

leurs forces si considérablement diminuées, & en ayant pris occasion de les sommer de se rendre, en les menaçant s'ils attendoient l'assaut, de les faire tous passer par le fil de l'épée, ils répondirent avec leur fierté accoutumée, qu'ils estoient résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ainsi le feu recommença de nostre part avec beaucoup de furie, & le hazard ayant conduit une de nos Bombes dans un petit Fort situé sur le bord de la Mer, où les Assiegez tenoient

## 86 MERCURE

des poudres, & où une partie de leurs Femmes & Enfans s'étoient retirez comme dans le lieu qui paroissoit le moins exposé, le feu qui prit à ces poudres fit sauter le Fort, & tout ce qui estoit dedans, d'une maniere qui forma un spectacle tel qu'on se le peut imaginer.

Le mesme jour 28. la brèche paroissant enfin raisonnablement ouverte, on prit la resolution de profiter de la consternation dans laquelle une si étrange aventure devoit avoir jetté les Enne-

mis, & de donner l'assaut en deux endroits, L'on disposa pour cet effet un Corps de douze cens hommes. Les détachemens du Bataillon de Malthe & des Troupes du Pape, qui en faisoient une partie, commandées par le Chevalier de Paulmy, devoient donner les premiers sur la droite du coste du Château de la Ville, où l'on pretendoit faire le plus grand effort, pendant que les Florentins accompagnez d'autres Troupes Venitiennes, sous le commandement du

## 88 MERCURE

Marquis Borry , devoient donner sur la gauche plus vers la Mer , à l'endroit où estoit une grosse Tour fort endommagée par le Canon.

Mais la tentative de la droite ne put réussir, quelque effort que l'on y fist , parce que la brèche ne s'y trouva pas praticable , ny dans la disposition qu'on s'estoit imaginé. En effet , après que le Chevalier de Paulmy , accompagné de plusieurs Chevaliers , & des détachemens de Malthe & du Pape qu'il commandoit , eut monté sur la

## GALANT. 89

brèche avec beaucoup de vigueur, il remarqua fort distinctement, nonobstant le grand feu des Turcs, que cet endroit fondoit comme en precipice du costé des Assiegez, & qu'il y avoit une forte palissade, derriere laquelle les Turcs estoient retranchez; ce que l'on a verifié avec plus de commodité après la prise de la Ville. Ce luy fut une necessité de se contenter des preuves qu'il avoit données de sa valeur; & se trouvant mesme dans l'impossibilité de faire un lo-

*Decembre 1687. H*

## 90 MERCURE

gement en cet endroit de la muraille , qui estoit battu en ruine par le Chasteau , & découvert de plusieurs autres lieux , il fut contraint de se retirer avec sa troupe fort diminuée. Le Chevalier Dom Emmanuel Brou , Capitaine, fut tué sur la place , & les Chevaliers d'Estaing , du Terrail , de Gleispach , de Schenaud , & de Glandeves, furent fort blesez.

On tâcha pendant ce temps-là d'ébranler la confiance des Assiegez, & de les attirer du costé de la Mer.

## GALANT. 91

par le grand feu du Canon que firent les Galeres, dont les Caiques s'avancerent sous les murailles avec des échelles, comme si l'on avoit eu dessein d'y donner l'escalade; mais ce fut alors que l'on connut particulièrement que ces Infidelles n'estoient pas gens à prendre aisément l'alarme, car bien loin de donner dans le piege qu'on leur tendoit, ils en parurent au contraire plus furieux, & se défendirent sur la brèche en desesperez.

Mais d'un autre costé l'ar-

H ij

92 **MERCURE**

taque du Marquis de Borry, de laquelle on avoit eu moins d'esperance, réussit avec beaucoup plus de facilité, car les ruines de la grosse Tour se trouverent telles, qu'il eut le moyen d'y monter, & de s'y loger, sans que les Turcs pussent faire qu'une fort legere résistance, les deux flancs de la mesme Tour dont il n'y avoit que le front d'endommagé, luy ayant servy d'épaulement pour s'y couvrir du feu du Chasteau & des autres lieux voisins, de maniere que l'on commença à con-

noistre que c'estoit le seul endroit où il falloit s'attacher. Les Troupes de Malthe qui avoient coulé le long de la breche , s'estant avancées pour y prendre leur poste , il fut facile de voir que l'on ne tarderoit pas à pousser la Victoire plus loin.

En effet, le lendemain plusieurs Soldats s'estant postez en divers endtoits de la muraille, d'où ils battoient les Assiegez, & plusieurs mesme ayant trouvé le moyen de descendre dans la Place, d'abord les Turcs firent ferme,

## 94 MERCURE

& en assommerent un assez grand nombre ; mais voyant que le courage des nostres ne se ralentissoit point , & que l'on entroit incessamment nonobstant le grand feu qu'ils faisoient , ils se resolurent enfin de se retirer dans le Chasteau , & d'abandonner la Ville, qui demeura de cette sorte en nostre pouvoir.

Il y avoit des Turcs qui s'estoient refugiez dans les grosses Tours de la Ville, & qui obtinrent aussitost par composition la vie & la

liberté. Le lendemain 30. de Septembre, ceux des Chasteaux ayant aussi demandé à capituler, se rendirent à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes; qu'il leur seroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient porter sur leurs épaules, & qu'il leur seroit donné des Bastimens de l'Armée pour les mener en Albanie, ce qui fut ponctuellement executé le premier d'Octobre. Il sortit plus de neuf cens hommes bien armez, qui s'embarquerent avec environ mille Femmes ou Enfans, dont on tient

96 **MERCURE**

qu'ils avoient envoyé dehors la plus grande partie avant le Siege, pour se décharger des bouches inutiles; après quoy l'on s'occupa à rendre graces à Dieu, & à benir deux Mosquées qui estoient dans la Ville, dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Jerôme.

Nous partismes de Castelnovo le 4. Octobre, & le vent nous ayant esté favorable, après nous estre separez des Galeres du Pape à la hauteur du Phare de Messine, nous nous rendismes heureusement

sement le 9. dans le Port de Malthe.

Admirez, Madame, la modestie de celuy qui a écrit cette Relation. Il ne parle point de luy, quoy qu'il se soit trouvé à un nombre infiny d'occasions perilleuses. On n'en peut douter, puis que les Aides de Camp du Bataillon de Malthe ne portent pas seulement les ordres, mais qu'ils combattent à la teste des Corps auxquels ils les portent, pour commencer à les mettre en execution. Ainsi il est impossible que

*Decembre 1687. I*

## 98 MERCURE

ceux qui sont chargez de ces glorieux emplois, ne soient continuellement exposez à toutes sortes de perils.

J'ajouërây à cette Relation, que M<sup>r</sup> le Chevalier de Lescheraine, Fils de M<sup>r</sup> le Marquis de Lescheraine, premier President de la Chambre des Comptes de Savoye, & Frere de M<sup>r</sup> le Marquis de Lescheraine, President à Turin, Conseiller d'Etat & Secrétaire du Cabinet de Son Altesse Royale de Savoye, s'est fort distingué dans l'affaut que le Bataillon de Mal-

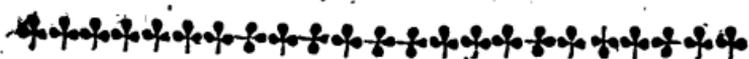
the donna à une maison proche de la Ville, où cinq Chevaliers furent tuez, & vingt-cinq bleffez. Malgré la forte resistance des Ennemis, ces braves Chevaliers ne laisserent pas de se rendre Maistres de cette maison.

Je vous envoyay le mois passé le plan de Castelnovo, & je vous envoie aujourd'huy celuy d'Athenes que vous m'avez demandé. On ne peut trop publier la gloire des Venitiens, qui ont finy la Campagne par ces deux grandes conquestes, & qui au-

## 100 MERCURE

roient sans doute poussé leurs avantages plus loin, si leurs continuelles Victoires n'avoient point servy d'obstacle à celles qu'ils auroient encore pû remporter, c'est à dire, s'ils n'avoient point eu besoin de trop de Troupes pour mettre dans les Places conquises.

Le Conte qui suit, est écrit de ce stile aisé qui vous plaist tant. Ainsi je ne doute point que vous ne preniez plaisir à le lire. L'Auteur qui cache son nom, doit estre content de son Ouvrage,



LE FAUX NOBLE.

**L**A Noblesse fait bien des  
 foux,  
 Tirsis, l'Histoire en est remplie.  
 Combien en voit-on parmy nous  
 Entestez de cette folie ?  
 Autrefois la seule vertu  
 Faisoit le vray merite & distinguoit  
 Les Hommes ;  
 Mais son empire est abbatu ,  
 La richesse ennoblit dans le Siecle  
 où nous sommes,  
 Vn si honteux renversement  
 Merite bien qu'on moralise ,  
 Plusieurs l'ont fait , mais vaine-  
 ment ,  
 C'est une erreur que l'argent autho-  
 rise ;

# 102 MERCURE

*Quand contre cet abus Apollon parleroit,*

*Aujourd'huy le monde en viroit.*

*Laiſſons-le donc ſans en rien dire ;*

*Et pourquoy m'en embarrasſer ?*

*Chacun en penſera ce qu'il voudra  
penſer,*

*Pour moy, Tirſis, j'en pretens  
rire.*

*Qui ne vroit de voir la vanité,*

*D'un Noble né dans la roture ?*

*C'eſt une plaiſante avanture ;*

*Ilyeut, quoy qu'il en coûte, eſtre  
de qualité.*

*Ce Fat eſt né d'un certain homme*

*Qui ſ'engraiſſa mettant ſomme  
ſur ſomme.*

*Son Fils enflé d'un bien pent-eſtre  
mal acquis,*

*S'imagina que ſa ri cheſſe*

*L'éleveroit à la Nobleſſe,*

Il parut d'abord en Marquis.  
 Il vouloit cacher sa naissance  
 Par l'éclat & par la dépense.  
 Il méprisoit Voisins, Parens, A-  
 mis,  
 Et par son bien se croyant tout  
 permis  
 Affectoit en tous lieux une sotte ar-  
 rogance.  
 Oubliant la bassesse où l'avoit mis son  
 sang,  
 Il se mesloit parmy les gens de rang,  
 On connoissoit sa maladie.  
 Il faisoit le plaisir des personnes  
 d'esprit,  
 Qui s'en donnoient la Comedie.  
 Certain Gentilhomme le vit,  
 Connut son foible, & s'en servit.  
 Voilà mon fait, la proye est prise,  
 C'est ce qu'il faut, dit-il, à des gens  
 comme moy.

# 104 MERCURE

Le Gentilhomme estoit Noble comme  
le Roy,

Mais aussi gueux qu'un rat d'E-  
glise.

D'ailleurs jeune, bien-fait, tres-  
heureux en amour,

D'une humeur polie & coquette;

Aussi sçavoit-il plus d'un tour,

Pour mettre à profit la fleurete.

Il avoit sceu toucher mainte Danse  
bien faite,

Plusieurs Maris s'en estoient  
plaints.

Ce Galant tel que je le peins

Fit bien valoir cette folie.

Le Roturier est riche, il a femme  
jolie;

Le Noble ne cherchoit pas mieux,

C'est ce qui fait le plaisir de la  
vie,

Et ce qu'on trouve en peu de  
lieux.

# GALANT. 105

D'abord nostre Galant s'occupe  
A flater son illusion,  
Et pour bien prendre cette duppe  
Il luy fit voir que son extraction  
Estoit illustre & tres-antique,  
Qu'il l'avoit veu dans certaine  
Chronique ;  
Moy-mesme, luy dit-il, je vous en  
suis garant.

Alors il luy fit une Histoire  
Plus obscure que le Grimoire,  
Et luy prouva qu'il estoit son Pa-  
rent.

Ah ! je le sentoys bien, dit le Vision-  
naire,

En embrassant le fin matois,  
Mon cœur m'a dit plus de cent  
fois

Que je n'estoys pas du vulgaire.  
Depuis il ne le quittoit pas,  
Il le sui-voit comme son ombre,

# 106 MERCURE

*Il luy donnoit de bons repas  
Et si souvent qu'on n'en sçait pas le  
nombre.*

*à jours quelque petit present ;  
Le Noble , pour luy complaisant ,  
Parvint enfin à voir sa femme.*

*Elle estoit belle , elle luy plut ,  
D'abord il resolut*

*Dé s'attacher près de la Dame ;  
Tout paroissoit aisé dans un projet  
si doux ,*

*Le Mary n'estoit point jaloux ,  
La Dame estoit jeune & coquet-  
te ,*

*Et n'estoit guere satisfaite  
De l'humeur de son sot Epoux.*

*Il entretint souvent la Belle ,  
Soupira quelque - temps d'un air  
plein de langueur ,  
Parla d'amour , promit d'estre fi-  
delle ;*

# CALANT. 107

*La Belle en fut touchée & luy donna  
son cœur.*

*Elle fit bien de ne se pas deffendre,  
Car pourquoy rebuter un Galant  
jeune & tendre ?*

*Elle avoit du discernement  
Et se connoissoit en merite.*

*En luy rendant visite sur visite,  
On ne sçait pas ce qu'en obtint l'A-  
mant,*

*Mais il est seur que dans le voi-  
sinage  
La chose fit éclat, le monde en mur-  
muroit.*

*L'Epoux qui chaque jour voyoit le  
badinage*

*Estoit le seul qui l'ignoroit.*

*Certain Parent sage & sincere  
L'alla trouver chez luy, luy déclara  
l'affaire,*

*Luy parla ferme & luy trancha  
le mot.*

# 108 MERCURE

Ignorez-vous, dit-il, ce qu'on dit  
dans la Ville,

Et voulez-vous passer pour sot ?

Ne vous échauffez pas la bile,

Interrompit le Fat tranquille,

Je sçay ce qu'on veut dire, & n'en  
suis pas surpris ;

Le Peuple est une beste, & ces pe-  
tits esprits

Ne sçavent pas que la Noblesse

Ne commet jamais de bassesse.

Je connois mon Cousin, il est trop  
generoux ;

Son sang luy donne une belle ame.

Quoy qu'on dise, il peut voir  
ma femme,

Un homme tel que luy n'est guere  
dangereux.

Fort bien, dit le Parent, malgré  
vostre naissance.

Ce cher Cousin sur vous répand sa  
qualité,

*Vous luy devez de la reconnois-  
sance ,*

*Et vous ne sçauriez mieux payer  
la parenté.*

LOrs qu'il m'est arrivé de  
vous parler dans quelques-  
unes de mes Lettres , de per-  
sonnes condamnées par l'In-  
quisition , cela vous a tou-  
jours obligée à me de-  
mander beaucoup d'éclair-  
cissemens touchant ce Tri-  
bunal. Mais comment au-  
rois-je pû satisfaire vostre  
curiosité , puis que les Inqui-  
siteurs ont toujours affecté  
un tres-grand secret pour

## 110 MERCURE

tout ce qui a rapport à leurs Tribunaux , & qu'ils sont persuadez qu'il leur est tres-important de tenir caché tout ce qui les regarde. Cependant ce n'est plus un secret presentement, puis qu'un François reconnu pour un homme d'esprit , & de merite , & fort estimé en France , qui a esté long-temps retenu dans l'Inquisition de Goa , Ville capitale de l'Etat des Portugais aux Indes , n'a pas cru devoir priver le Public d'une connoissance qui ne peut luy estre que d'une

## GALANT. III

tres-grande utilité. En effet il est important que les personnes que la curiosité, ou les affaires obligent d'aller, ou de vivre dans les lieux, où le saint Office exerce sa Jurisdiction, soient informées de ce qu'il faut éviter ou faire, pour ne pas tomber entre les mains des Inquisiteurs, qui pourroient leur faire éprouver un malheur pareil à celui qui fait le sujet de la Relation qui vient d'estre publiée. Voicy les formalitez que l'on observe dans cette formidable Inquisition,

## 112 MERCURE

qui ont esté tenuës si secretes jusqu'à present. Je ne vous dis point qu'elles sont justes comme le disent les Inquisiteurs , & tous ceux qui ont des raisons pour deffendre l'Inquisition. Je ne vous dis point aussi qu'il y ait de l'injustice , comme le pretendent ceux qu'elle a fait souffrir. Les uns & les autres sont trop interessez pour estre crus, & avant que d'en juger, on doit examiner les secrets qu'on vient de nous decouvrir; mais quelque jugement que vous ou vos Amis en

puissiez faire, il est évident que l'Inquisition ne sçauroit être blâmable en elle-même. Au contraire, il y a sujet de croire que l'institution en est bonne, estant certain que dans les lieux d'où elle tire son origine, elle n'exerce pas une séverité si grande que dans l'Espagne & le Portugal, & dans les Terres qui dépendent de ces deux Couronnes. Les établissemens que font les hommes, quelques saints qu'ils puissent estre, sont sujets aux relâchemens, & aux abus. Ce ne seroit pas

*Decembre 1687.*

**K**

## 114 MERCURE

une chose surprenante qu'il s'en fust glissé dans les Tribunaux du saint Office. Ce que je vais vous apprendre pourra vous faire démêler la vérité. Mais prenez garde, s'il vous plaist, que vous avez la liberté de juger ; & que je ne décide de rien. Je ne veux point prévenir vostre jugement, ny celuy de vos Amis, j'aime mieux vous citer des faits, que d'entrer dans de longs raisonnemens pour vous seduire. Voicy les faits ; c'est à vous à les examiner attentivement, & à faire vos reflexions.

## GALANT. 115

La Maison de l'Inquisition de Goa, appelée par les Portugais *Santa Casa*, est grande & magnifique, & a trois portes dans sa face. Elle est située à un des costez de la grande Place, qui est devant l'Eglise Cathedrale dédiée à Sainte Catherine. La porte du milieu est plus grande que les autres, & l'on va par là au grand Escalier qui conduit à une Salle, où des manieres de Forgerons ôtent les fers aux Prisonniers, lors qu'on les appelle à l'audience. De cette Salle on les fait

K ij

## 116 MERCURE

passer dans une anti-chambre, & de là dans un lieu auquel les Pottugais donnent le nom de *Mesa do santo Officio*, c'est à dire, *Table du saint Office*. C'est là que le grand Inquisiteur des Indes interroge ces malheureux, placé dans un fauteuil à leur droite. Ce lieu est tapissé de plusieurs bandes de taffetas, les unes bleuës, les autres couleur de citron, & à l'un des bouts est un grand Crucifix en relief, élevé presque jusques au plancher. Au milieu de la chambre on voit une

table, longue d'environ quinze pieds, & large de quatre. Elle est posée sur une grande estrade, & tout autour il y a des fauteuils, aussi sur l'estrade. Le Secrétaire est assis sur un siège pliant à l'un des bouts de la table du côté du Crucifix, & ceux que l'on doit interroger sont à l'autre bout, vis à vis du Secrétaire. Les portes des costez de cette sainte Maison mènent aux appartemens des Inquisiteurs. Il y en a deux à Goa. Le premier, que l'on nomme le grand Inquisiteur, est tou-

## 118 MERCURE

jours un Prestre feculier, & le second, un Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Ils ont chacun un appartement assez grand pour y loger un train raisonnable. Il y en a plusieurs autres au dedans pour les Officiers de la Maison ; & plus avant, on trouve un grand Bastiment, qui est divisé en plusieurs corps de logis à deux étages. Des basse-courts les separent les uns des autres. Dans chaque étage il y a une espeece de Dortoir, où sont sept ou huit petites chambres ou cellules.

## GALANT. 119

Chaque chambre est de dix pieds en quarré, & le nombre en tout peut aller jusqu'à deux cens. C'est où l'on met les Prisonniers de l'Inquisition, & comme ils n'en peuvent sortir que dans le temps d'un *Auto da Fé*, & que cette triste ceremonie ne se fait tout au plûtost que de deux ans en deux ans, ceux que l'on y met de bonne heure sont extremement à plaindre. Il y a dans l'un de ces Dortoirs des cellules qui n'ont aucunes fenestres, & outre l'obscurité qui y regne

## 120 MERCURE

tout le jour, elles sont fort petites & fort basses. Celles des autres Dortoirs sont plus élevées, & reçoivent la lumière par le moyen d'une petite fenestre grillée qui ne ferme point, & à laquelle le plus grand homme ne sçauroit atteindre. Elles sont voutées, blanchies & assez propres. Les murailles ont par tout cinq pieds d'épaisseur, & chaque Cellule ferme à deux portes, l'une est en dedans, & l'autre en dehors de la muraille. Celle de dedans est à deux batans, forte, bien ferrée

ferrée, & ouverte par la moitié d'en bas en forme de grille. Elle a en haut une petite fenestre par où les Prisonniers reçoivent ce qu'on leur donne à manger, leur linge, & toutes les autres choses dont ils ont besoin, & qui peuvent passer par cette ouverture. Elle a une petite porte qui se ferme avec de gros verroux. La porte qui est en dehors de la muraille, n'est ny si forte ny si épaisse que l'autre, mais elle est entiere & sans aucune ouverture. On la laisse ordi-

*Decembre 1687, L*

## 122 MERCURE

nairement ouverte depuis six heures du matin jusqu'à onze, afin que le vent qui entre par les fentes de l'autre, purifie l'air de la chambre. Outre les deux Inquisiteurs dont je viens de vous parler, le saint Office a encore divers autres Officiers. Ceux qui sont en plus grand nombre, s'appellent *Deputatos do santo Officio*, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Quoy qu'ils assistent au jugement des criminels, & à l'examen & à l'instruction de leurs procès, il ne leur est

point permis de venir au Tribunal si les Inquisiteurs ne les mandent. Il y en a d'autres qu'on nomme *Calificadores do santo Officio*, & ceux-cy ont le soin d'examiner dans les Livres, les propositions qui sont suspectes, & où l'on croit qu'il y ait des choses contraires à la pureté de la foy. Ils n'assistent point aux Jugemens, & ils ne viennent au Tribunal que pour faire leur rapport sur l'examen qu'ils ont fait. Il y a encore un Promoteur, un Procureur, & des Avocats pour les Prisonniers qui

## 124 MERCURE

en demandent , mais la protection qu'ils peuvent esperer de ces Avocats ne leur sçauroit estre utile , puis que leurs Juges , ou d'autres personnes choisies pour assister à leurs Conferences , sont toujours presens quand ils leur parlent. Les Officiers qu'on appelle *Familiars de Santo Officio* , sont proprement les Huissiers du Tribunal de l'Inquisition. Cependant les personnes de toute condition jusques aux Ducs & aux Princes si cela se rencontroit, ne dédaignent point cette

fonction. On les employe pour aller arrester ceux qui sont dénoncez aux Inquisiteurs , & dans l'ordinaire le *Familiar* qu'on envoie, est d'une condition pareille à celuy qu'on veut faire prendre. Comme ils font gloire d'avoir à servir un Tribunal qui est estimé si saint, ils donnent leurs soins sans en tirer aucun interest, & portent tous comme une marque d'honneur, une Médaille d'or sur laquelle sont gravées les Armes du saint Office. Ils vont seuls quand

ils'agit d'arrester quelqu'un , & celuy pour qui ils ont receu l'ordre, est obligé de les suivre dès qu'ils luy ont déclaré qu'ils parlent au nom des Inquisiteurs. La resistance seroit inutile , puis que chacun presteroit main-forte pour faire executer les ordres du saint Office. Il ne laisse pas d'y avoir de veritables Huissiers, nommez *Meirinhos* , avec des Secretaires , un *Alcaide* ou Geolier , & des Gardes. Ces derniers veillent sur les Prisonniers , & ont soin de leur porter toutes les

choses qui leur peuvent estre nécessaires. Voicy à peu près ce que l'on donne à ces malheureux. Un pot de terre plein d'eau pour se laver ; un autre plus propre, de ceux qu'on appelle *Gurguleta*, aussi plein d'eau pour boire, un *Pucaro* ou tasse, faite d'une espeece de terre Sigillée qu'on trouve fort communement aux Indes ; un bassin pour tenir leur Cellule propre ; une nate qui sert à couvrir l'estrade sur laquelle ils couchent ; un grand bassin que l'on change tous les quatre

L iiii

## 128 MERCURE

jours , & un pot pour le couvrir. Ce pot a encore un autre usage , on y met toutes les ordures qu'on a balayées ; & quant au *Pucaro* , dont je viens de vous parler , il a cela de particulier , que quand on y laisse l'eau un peu de temps , elle s'y trouve extrêmement rafraîchie. Les Prisonniers font trois repas chaque jour , & sont assez bien nourris. Ils déjeunent à six heures du matin , dînent à dix , & soupent sur les quatre heures du soir. Les Blancs sont mieux traitez

que les Noirs, qui n'ont à leur déjeuné qu'une eau de ris épaisse que l'on appelle *Cangé*, & du ris & du poisson aux autres repas. Le matin on porte aux Blancs un petit pain tendre, pesant environ trois onces, avec du poisson frit & des fruits. Si c'est le Dimanche, on leur donne une Saucisse, ce qu'on fait aussi assez souvent le Jeudy. Ces deux mesmes jours ils ont de la viande & un petit pain à dîner, avec un plat de ris, & quelque ragouft où l'on met beaucoup de fausse, pour

## 130. MERCURE

mesler avec le ris qui n'est cuit qu'avec de l'eau & du sel. Dans les autres jours ils n'ont que du poisson à dîner. Leur soupé consiste en quelque poisson, accompagné d'un plat de ris, & d'un ragoût de poisson ou d'œufs, dont la sauce puisse estre meslée avec le ris. Ce dernier repas est toujours sans viande, & on ne leur en donne pas mesme le jour de Pasques. C'est peut-estre par épargne, le poisson estant à tres-bon marché dans les Indes, mais ils disent qu'il est juste de mortifier

## GALANT. 131

ceux qui ont encouru l'excommunication majeure, & ils prétendent d'ailleurs que cela les garantit du fâcheux mal que les Indiens appellent *Mordechi*. C'est proprement l'indigestion. Elle est fréquente, & fort dangereuse en ce Pays-là, & sur tout pour ceux qui ne font point d'exercice. On ne refuse aux Malades aucune des choses dont on voit qu'ils ont besoin. Ils ont Médecins & Chirurgiens dès que le mal presse, & s'il y a quelque danger pour la vie, on leur

122 **MERCURE**

fait venir des Confesseurs; mais quoy que cette Maison soit appellée Sainte, on n'y administre à personne ny le Viatique ny l'Extreme-Onction; & mesme on n'y entend jamais ny Sermon ny Messe. C'est apparemment à cause qu'on y regarde tous les Prisonniers, comme des personnes excommuniées. Cela est cause qu'on ne laisse point de Bréviaire aux Prestres qui ont le malheur d'y estre enfermez. S'il arrive que quelqu'un des Prisonniers, meure pendant le

## GALANT. 133

temps qu'on travaille à son procès, on l'enterre dans la maison sans y observer aucune ceremonie, & s'il se trouve du nombre de ceux qu'on juge dignes de mort selon les maximes de ce Tribunal, on le desosse, & l'on conserve ses ossemens pour les brusler quand l'Acte de foy se fait. Il n'y a personne dans ces Prisons à qui l'on donne des Livres, & comme on n'a pas besoin de feu à cause qu'il fait toujors fort chaud dans les Indes, ceux que l'on met dans ces

## 124 MERCURE

tristes lieux ne voyent jamais d'autre lumiere que celle du jour. Deux Personnes se trouvent quelquefois enfermées ensemble selon qu'il y a necessité de le faire, & cela est cause que chaque Cellule à deux estrades ou les Prisonniers se peuvent coucher. Outre la nate qu'on donne à chacun, les Européens ont pour matelas une couverture piquée. Ils n'en ont jamais besoin pour se couvrir, si ce n'est pour éviter la persecution des mouches appellées *Cousins*, qui

sont là en tres-grand nombre, & qui causent une des plus cruelles incommoditez qu'on ait à souffrir. Tous les Prisonniers estant separez, parce qu'il arrive rarement qu'on en mette deux ensemble, on en peut garder deux cens sans y employer beaucoup de personnes. On est obligé d'observer dans l'Inquisition un silence fort exact & presque perpetuel. Si quelqu'un se plaint, ou qu'il parle un peu trop haut, quand ce seroit mesme en priant Dieu, les

136 **MERCURE**

Gardes accourent au lieu où ils entendent le bruit pour avertir qu'on se taife, & si l'on continuë à parler, ils ouvrent les portes, & frappent à coups de houffines sans que la pitié les puisse émouvoir. Cela sert & à corriger ceux qu'on châtie, & à intimider tous les autres, qui entendant les coups & les cris, à cause du profond silence qui regne par tout, craignent qu'on ne les traite de la mesme sorte, s'ils donnent contre eux le mesme sujet de plainte. L'Alcaïde & les Gardes ne

fortent jamais des galeries, & ils y passent la nuit. Tous les Prisonniers sont visitez de deux mois en deux mois par l'Inquisiteur, qui étant accompagné d'un Secretaire & d'un Interprete, va leur demander s'ils n'ont pas besoin de quelque chose, si on leur porte à manger aux heures prescrites, & s'ils n'ont point de plaintes à faire contre les Officiers que l'on employe auprès d'eux. Cela leur seroit d'un fort grand soulagement si l'on avoit soin de remedier aux injustices qu'ils souffrent,

*Decembre 1687.*

M

## 138 MERCURE

mais quelques plaintes qu'ils fassent, on les écoute, & ils n'en sont pas traitez avec plus d'humanité. Le Saint Office confisque ordinairement tous les biens meubles & immeubles de ceux qu'il fait arrêter, & c'est ce qui luy établit un revenu pour nourrir ceux qui n'ont aucun bien. La nourriture est égale pour les uns & pour les autres. Toutes les personnes qu'on amene dans les prisons de l'Inquisition, sont interrogées d'abord, & on leur demande leur nom, leur

profession ou leur qualité, après quoy on les exhorte à faire une exacte declaration de tous leurs biens. On les assure de la part de Dieu que si leur innocence paroist, on leur rendra fort fidèlement tout ce qu'ils auront déclaré, & qu'au contraire, quand mesme on reconnoistroit qu'ils ne seroient point coupables, on confisqueroit tout ce qu'on découvreroit dans la suite qui seroit à eux. Cependant il est rare qu'ils retirent aucune des choses qu'ils ont

M ij

## 140 MERCURE

declarées. Ceux qui s'accusent de leur propre mouvement, & qui font paroistre qu'ils se repentent avant qu'on les ait saisis, demeurent libres, & on ne les peut mener en prison, mais on regarde comme criminels ceux qui ne s'accusent point avant qu'on les emprisonne, & on les condamne comme tels. Il est vray que dans l'Inquisition, personne n'est jamais puny d'aucune peine temporelle qui aille à la mort, à la reserve de ceux qui sont convaincus manife-

## GALANT. 141

stement. Il faut pour cela que le nombre des témoins aille du moins jusqu'à sept, j'entens pour faire condamner un homme, car deux suffisent pour decreter la prise de corps. Quoy que le coupable soit pleinement convaincu, & que l'énormité du crime parle contre luy, le Saint Office se contente de la peine Ecclesiastique de l'Excommunication, & de l'entiere confiscation des biens; & à l'égard des peines temporelles & corporelles que la Justice Laïque luy

## 142 MERCURE

doit imposer, s'il avouë son crime, cet aveu le sauve. Le Saint Office suspend le bras seculier, en intercedant pour luy, & il n'y a rien qu'on ne fasse pour l'obliger à se garantir par là de toute peine. S'il est assez malheureux pour retomber dans le mesme crime, l'Inquisition n'est plus en pouvoir de le sauver. Il faut qu'elle l'abandonne au bras seculier; ce qu'elle ne fait jamais qu'après avoir fait promettre aux Juges Laiques que s'ils punissent de mort le criminel relaps, ce

fera au moins sans effusion de sang, comme si brûler un un homme, n'estoit pas plus que de luy couper la teste. Si c'est quelque chose d'humain & d'avantageux de ne pouvoir estre condamné que par sept témoins, il y a cela de fort fâcheux qu'il ne sont jamais confrontez à l'Accusé; & qu'on reçoit à déposer contre luy toutes sortes de personnes, jusqu'à celles mêmes qui ont interest à le faire condamner. Il n'est point receu dans les reproches qu'il trouve à faire contre ces té-

## 144 MERCURE

moins , quelque indignes  
qu'ils les fasse voir d'estre  
écoutez. On comprend dans  
ce nombre de sept non feu-  
-lement les complices preten-  
-dus , qui ne déposent que  
quand ils sont appliquez à la  
question, & qu'ils ne peuvent  
sauver leur vie qu'en avoüant  
ce qu'ils n'ont pas fait, mais  
encore l'Accusé, qui avoüant  
à la torture le crime qu'il n'a  
point commis , est réputé  
témoin contre soy-mesme.  
Il arrive mesme assez sou-  
-vent , que de ce nombre de  
sept il n'y a aucun témoin  
que

que l'on ait sujet de croire, puis que ce sont tous des complices pretendus, qui, quoy qu'innocens du crime qu'on leur impose, sont forcez ou par les menaces du feu, ou par la rigueur de la torture, à se déclarer coupables, & à charger l'innocent pour s'exempter de la mort. Entre les crimes dont l'Inquisition a droit de connoistre, il y en a dont on peut n'avoir aucun complice, comme le Blasphême & l'Impieté. Il y en a d'autres qu'on ne peut commettre seul,

*Decembre 1687.* N

## 146 MERCURE

comme le peché de Sodomie, & d'autres enfin vous mènent plus loin, & vous engagent à avoir plusieurs complices. Ces derniers sont d'avoir assisté au Sabbath Judaïque, ou à ces Assemblées superstitieuses que les Idolâtres convertis quittent avec tant de peine, & que l'on traite de Sorcellerie & de Magie, parce qu'on les tient pour découvrir les choses secrètes, & pour avoir connoissance de l'avenir en employant des moyens qui donnent commerce avec le Diable. C'est

particulièrement contre les crimes qu'on ne peut commettre seul, que les procédures du Saint Office sont plus extraordinaires & plus rigoureuses. Ceux que l'on appelle Chrestiens nouveaux y sont exposez plus que les autres. Ce sont Familles de gens descendus des Juifs convertis, que l'on a toujours distinguées des Familles Chrestiennes. Ainsi, quoy que quelques-uns d'entre eux ayent contracté alliance avec les anciens Chrestiens, & que leurs Ayeuls & leurs Bi-

## 148 MERCURE

sayeuls ayent esté véritablement Chrestiens, le nom de Juif qui est odieux par toute la terre, l'est tellement en ce pays-là, que ces malheureux n'ont pû encore obtenir d'estre admis au nombre des *Cristams Velhos*, qui veut dire, *Vieux Chrestiens*. Ferdinand, Roy d'Arragon, & Isabelle, Reine de Castille sa Femme, chasserent les Juifs de toute l'Espagne, & ces malheureux se refugierent en Portugal, où il leur fut permis de demeurer en embrassant le Christianisme, ce qu'ils firent tous, du

## GALANT. 149

moins leur conversion fut apparente. Comme les Familles venuës directement ou en partie de ces Juifs, sont distinctement connuës dans tous les Estats de la dépendance du Portugal, la haine qu'on a pour elles les engage à s'unir ensemble fort étroitement, pour se rendre les services mutuels qu'elles ne peuvent attendre des autres, & cette union augmentant encore le mépris & l'aversion qu'on leur fait paroistre, est la cause la plus ordinaire de leurs disgraces. Quand quel-

N iij

que Chrestien nouveau, mais qui pourtant est tres-veritablement Chrestien, se voit arresté par ordre de l'Inquisition, la certitude qu'il a de son innocence, dont il espere donner des preuves incontestables, fait qu'il n'a pas de peine à declarer en quoy tous ses biens consistent, parce qu'il ne doute point qu'ils ne luy soient fort fidellement rendus; à peine poutrant est-il enfermé dans son cachot, qu'on fait tout vendre à l'encan, en sorte qu'il n'en retire jamais aucune chose. On le

laisse là pendant quelques mois sans luy rien dire, après quoy il est appelé à l'audience. On luy demande s'il sçait pourquoy on l'a arresté. Il répond que non, parce qu'il est innocent, & qu'il ne peut deviner de quoy on l'accuse. Cette réponse le fait renvoyer dans sa logette, & on l'exhorte auparavant de penser à luy serieusement, & de confesser son crime, puis qu'il n'y a point d'autre moyen de voir finir son malheur. Quelque temps après on l'appelle encore à l'audience, &

152 **MERCURE**

on l'interroge ainsi plusieurs fois, jusqu'à ce que le temps de l'*Au o da Fé* s'approchant, sans qu'on ait pû luy faire avouër ce qu'il n'a garde de dire, puis qu'il ne l'a point commis, le Promoteur se presente, & luy declare que plusieurs Témoins l'accusent d'avoir judaïsé, c'est à dire, d'avoir observé les ceremonies de la Loy Mosaique, qui consistent à ne point manger de pourceau, de lièvre, & de poisson sans écaille, de s'estre assemblé, d'avoir solemnisé le jour du Sabbath,

mangé l'agneau Pascal, & ainsi du reste. On le conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré, de répondre aux bontez du Saint Office, qui ne demande la confession de ses crimes, que pour les luy pardonner, & pour luy sauver la vie, ce qu'on ne peut faire s'il ne s'accuse volontairement. Si cet innocent persiste à ne vouloir point se dire coupable, on le condamne, comme *convicto negativo*, c'est à dire, convaincu, mais qui n'avouë pas; à estre livré au bras seculier, qui doit le punir selon les Loix, & en

## 154 MERCURE

cela, il ne s'agit pas de moins que d'estre brûlé. On ne laisse pas de continuer toujours à l'exhorter d'avouër ses crimes, & pourveu qu'il consente à s'accuser, ne fust ce qu'avant le jour qui precede sa sortie, il peut encore éviter la mort ; mais s'il resiste à toutes les exhortations qu'on luy fait, & que le tourment de la question ne l'oblige point à s'accuser, on luy signifie enfin son arrest. Un Huissier de la Justice seculiere qui est present à cette signification, jette un cordon

sur les mains de ce prétendu coupable, pour marque qu'il en prend possession, après que la Justice Ecclesiastique l'a abandonné. Un Confesseur entre dans ce mesme temps, & ne quitte plus le condamné Il est avec luy le jour & la nuit. & le presse de nouveau de sauver sa vie, en s'avouant criminel des choses dont on l'accuse. On doit luy avoir prononcé son Arrest le Vendredy, & s'il persiste à nier jusqu'au Dimanche, qui est le jour où se fait l'acte de foy, il ne sçauroit plus éviter.

## 156 MERCURE

le feu. D'un autre costé si la crainte de la mort luy fait prendre le party de s'accuser, il devient infame, & est miserable tout le reste de ses jours. C'est un terrible sujet d'embaras pour un innocent. S'il se resout à sauver sa vie en s'accusant, il faut qu'il demande à estre écouté, & on le conduit aussi-tost à l'Audience. Lors qu'il est devant ses Juges, il est obligé de leur faire le détail de ses crimes pretendus, & de demander misericorde pour le refus qu'il a fait de les declarer d'abord. Il fait ce détail sur

## GALANT. 157

les depositions de ses témoins qu'on luy a signifiées, c'est à dire qu'il demeure d'accord de toutes les choses dont-il a sçeu qu'ils l'ont accusé, quoy qu'en effet il ne les ait pas commises. Il n'en est pas quitte pour cela. Comme il avouë, par exemple, qu'il a assisté à des Assemblées le jour du Sabbath, on pretend que ceux qui l'ont accusé s'y soient trouvez, & on veut que pour témoigner combien son repentir est sincere, non seulement il les nomme, mais

## 158 MERCURE

encore tous ceux qu'il doit avoir veus à ces mesmes assemblées. Cela l'oblige à nommer ses Parens , ses Amis, ou ses Voisins, & enfin tous ceux d'entre les Chrétiens nouveaux avec qui il a le plus de commerce, n'estant pas possible qu'il devine juste les six ou sept témoins qui l'ont accusé. Il devient par là luy-mesme un témoin contre eux ; & cela suffit souvent pour donner occasion d'envoyer les arrester, ce qui estant fait , on les garde dans les prisons , jusqu'à ce que le

mesme nombre de témoins ait esté trouvé pour leur faire faire leur procès comme au premier Accusé. Quant aux anciens Chrétiens, ils ne sont presque jamais soupçonnez, ny repris de Judaïsme. Les mesmes choses sont observées à l'égard de ceux que l'on a rendus suspects de sortilege, parce qu'on pretend qu'ils ont assisté à des Assemblées superstitieuses. Ils sont encore plus embarassez à deviner leurs témoins que ne le sont les nouveaux Chré-

## 160 MERCURE

tiens, à cause qu'ils n'ont pas comme eux à les chercher dans une certaine espee d'hommes. Il faut qu'ils les trouvent au hazard dans toutes les personnes qu'ils connoissent, soit qu'ils soient amis ou ennemis, & c'est ce qui embarasse un bien plus grand nombre d'Innocens dans ces accusations qu'on fait malgré foy & par hazard. Ceux que l'on punit de mort, & ceux qui évitent d'estre condamnez en s'accusant, sont également reputez coupables, & les biens

## GALANT. 161

des uns ne font pas moins confisquez que les biens des autres. C'est à cause de cette confiscation qu'on veut toujourns que les personnes qu'on sauve, car il n'y a que les seules Relaps qu'on abandonne au bras seculier ; déclarent qu'ils sont coupables , & qu'on employe la plus rude question pour les forcer d'avouër , ce que l'on pretend qu'ils ayent commis. Après cet aveu il n'y a personne qui murmure de voir leurs biens confisquez , & on est entierement convaincu

*Decembre 1687.*

O

## 162 MERCURE

de la Sainteté & de la douceur de ce Tribunal , lorsqu'on y remet la peine de mort à des accusez qui disent eux mesmes qu'ils l'ont meritée. Après qu'ils sont sortis des Prisons , ils sont obligez de se louer de la clemence dont on a usé pour eux , & si un homme qui s'est déclaré coupable, vouloit se justifier quand il n'est plus entre les mains des Inquisiteurs, il seroit aussi-tost denoncé & arresté , & il ne manqueroit pas d'estre brûlé au premier Acte de foy. On

met encore dans les Prisons de l'Inquisition , les Mahometans , Gentils ou autres étrangers , de quelque Religion qu'ils soient , qui ayant reçu le Baptesme , observent encore quelques superstitions du Paganisme , & usent de certaines ceremonies , comme pour sçavoir quel doit estre le succès d'une maladie ou d'une affaire , ce qu'une chose qu'on aura volée sera devenue , si on est aimé ou non , & on les punit de mort la seconde fois s'ils ont confessé la premiere , & dès la

O ij

## 164 MERCURE

premiere s'ils persistent à nier. Cela est cause que ces Prisons sont toûjours extrêmement remplies, puis qu'on voit bien plus de Mahometans & de Gentils que de Chrétiens, dans les terres que les Portugais possèdent aux Indes. Il y a quatre Inquisitions dans tous les Pays de leur domination, trois en Portugal, qui sont à Lisbonne, à Coimbre & à Devora, & une à Goa dans les Indes Orientales. Cette dernière étend sa Jurisdiction sur tous les Pays dont le Roy de Portugal est

Maistre au delà du Cap de Bonne-Esperance. Outre ces quatre Tribunaux qui sont Souverains , & connoissent de toutes les affaires qui arrivent dans les lieux dépendans de leur ressort , il y a encore le grand Conseil de l'Inquisition où preside l'Inquisiteur General. Ce Tribunal est le Chef de tous les autres , & l'on ne fait rien ailleurs dont on ne l'informe. Le Roy nomme tous les Inquisiteurs , & le Pape les confirme en leur envoyant des Bulles. On leur rend beau-

## 166 MERCURE

coup d'honneurs , & leur autorité est fort grande. Le grand Inquisiteur est le seul dans Goa qui ait le droit de se faire porter en Chaise , & on a pour luy plus de respect que pour l'Archevesque ou le Viceroy. Ils ne reconnoissent pas pourtant son pouvoir , non plus que le Grand Vicaire del'Archevesque, qui est un Evesque ordinairement , & les Gouverneurs , quand le Viceroy est mort , quoy que cet Inquisiteur puisse les faire tous arrester après en avoir donné avis :

à la Cour de Portugal, & receu des ordres secrets du Conseil souverain de l'Inquisition de Lisbonne. Toutes les autres personnes, de quelque rang qu'elles soient, Laiques ou Ecclesiastiques, sont soumises à l'autorité de ce Tribunal. Le Conseil souverain de l'Inquisition de Lisbonne ne s'assemble que de quinze jours en quinze jours, si ce n'est que quelque cause extraordinaire l'y oblige; & les Conseils ordinaires sont assemblez regulierement deux fois chaque jour, le matin.

## 168 MERCURE

depuis huit heures jusqu'à onze, & l'après-midy, depuis deux heures jusqu'à quatre, & quelquefois bien plus tard, sur tout quand le temps des Actes de foy approche. Les Audiences sont alors assez souvent prolongées jusqu'à dix heures du soir. Non seulement ceux que l'on appelle *Deputados*, assistent au jugement des causes ; mais les Archevesques ou Evesques des lieux où l'Inquisition est établie, ont droit de se trouver au Tribunal, & d'y presider.

II

Il me reste à vous parler des Ceremonies que l'on observe lors qu'il se fait un Acte de foy ; & pour vous en faire un détail fidelle , je n'ay qu'à vous rapporter ce qui se passa le jour que l'Auteur de la Relation de tout ce que je viens de vous apprendre, sortit des Prisons de l'Inquisition de Goa , après y avoir languy près de deux ans. Les Curieux verront dans son Livre la cause qui l'avoit fait arrester. Elle estoit des plus legeres , & n'eust pas suffi à donner de luy le moindre

*Decembre 1687. P*

## 170 MERCURE

soupçon, si des interests particuliers n'eussent fait agir ses ennemis. Le 11. Janvier qui étoit un Samedi, tous les Prisonniers apprirent un peu avant minuit, que l'*Auto da Fé* se feroit le lendemain. Ils furent surpris d'entendre ouvrir les verroux de leurs cellules, & d'y voir des gens qui portoient de la lumiere. C'estoit l'*Alcaide*, qui accompagné des Gardes venoit donner à chacun un habit, qui consistoit à une Veste, dont les manches alloient jusques au poignet. Il y avoit aussi un

caleçon qui descendoit jusque sur les talons, & le tout estoit de toile noire rayée de blanc. Il leur ordonna à tous de se revestir de cet habit, & après leur avoir dit qu'ils se tinssent prests quand on les feroit appeller, il se retira laissant une lampe allumée dans chaque Cellule. Ce mesme *Alcaïde* revint avec les Gardes sur les deux heures du matin, & fit conduire tous les Prisonniers dans une longue Galerie où ils furent arrangez debout contre la muraille au nombre de deux

## 172 MERCURE

cens hommes, sans qu'aucun d'eux proferast une parole. Ce lieu n'estoit éclairé que par un petit nombre de lampes d'où sortoit une lumie-re lugubre qui faisoit trem-bler d'horreur. Les Femmes furent menées dans une autre Galerie vestuës de la mesme étoffe que les hommes, & dans un Dortoir plus éloi-gné, il y avoit quelques Pri-sonniers avec des personnes en habit long qui se prome-noient de temps en temps. C'estoient ceux qui devoient estre brûlez, auxquels on a-

voit envoyé des Confesseurs. Chacun s'estant mis en rang contre la muraille de la Galerie, on leur donna à tous un cierge de cire jaune, & ensuite on apporta un paquet d'habits faits comme des Dalmatiques, ou de grands Scapulaires. Ils étoient de toile jaune avec des Croix de Saint André peintes en rouge devant & derriere. On les appelle *Sambenitos*, & on les donne à ceux qui ont commis, ou que l'on pretend avoir commis des crimes contre la foy, soit Juifs, Ma-

## 174 MERCURE

hometans, Sorciers, ou Heteriques qui ont fait auparavant profession des veritez Catholiques. On distribua vingt de ces grands Scapulaires à des Noirs qu'on accusoit de magie, & deux à deux autres. Il y a une autre espece de Scapulaire appellee *Samarra*, que l'on fait porter à ceux qui estant tenus pour convaincus, persistent à nier les crimes qu'on leur impute, ou qui sont relaps. Le fond en est gris, & l'on voit le Portrait au naturel de celui qu'on doit brûler representé

devant & derriere. Ce Portrait au bas duquel leurs noms & leurs crimes sont écrits, est posé sur des tisons, avec des flâmes qui s'élevent, & des Demons tout autour. Les *Samaritas* de ceux qui s'accusent après leur Sentence prononcée, & avant leur sortie de la prison, ou qui ne font pas relaps, ont des flâmes renversées la pointe en bas, & cela s'appelle *Fogo revolto*. La distribution de ces divers Scapulaires ayant esté faite, on appotta cinq bonnets de carton, élevez en

P iiiij

## 176. MERCURE

pointe à la façon d'un pain  
de sucre. Ils estoient tout  
couverts de Diabes & de flâ-  
mes, avec un écriteau où  
estoit le mot de *Feiticera*, qui  
signifie *Sorcier*. Ces bonnets  
qu'on appelle *Carachas* fu-  
rent mis sur la teste des cinq  
plus coupables d'entre ceux  
qu'on accusoit de Magie, &  
quand tous les Prisonniers  
eurent esté ornez de la sorte,  
selon que leurs crimes étoient  
plus ou moins énormes, on  
leur permit de s'asseoir par  
terre en attendant des ordres  
nouveaux. A quatre heures

du matin , des Serviteurs de cette sainte Maison accompagnerent les Gardes , & distribuerent du pain & des figues à ceux qui voulurent bien en recevoir. Le Soleil n'étoit pas encore levé quand on entendit sonner la grosse Cloche de la Cathédrale. C'étoit un signal qui avertissoit les Peuples , qu'ils devoient voir ce jour là l'auguste cérémonie de l'Acte de foy. D'abord on fit sortir un à un tous les Prifonniers. Ils entrerent dans la Grande Salle. L'Inquisiteur estoit assis à la porte , & avoit auprès de luy un

## 178 MERCURE

Secrétaire debout , tenant dans ses mains une Liste où estoient écrits les noms de plusieurs Habitans ds Goa , qui estoient aussi dans cette Salle , & à mesure qu'on faisoit sortir un Prisonnier, l'Inquisiteur nommoit un des Habitans , qui se mettoit au costé du criminel, & l'accompagnoit pour luy servir de Parrain en l'Acte de foy. Ces Parrains se font un fort grand honneur d'estre choisis pour une pareille fonction , & quand la Feste est finie , ils sont obligez de répondre

des personnes qu'ils accompagnent & de les représenter. La Procession commença par la Communauté des Dominicains. C'est un Privilege qu'ils ont à cause que Saint Dominique leur Fondateur, l'a aussi esté de l'Inquisition. La Baniers du Saint Office estoit portée devant eux. Saint Dominique qu'on y voit représenté, & dont l'Image est d'une tres-riche broderie, tient un glaive à la main, & de l'autre une branche d'Olivier avec cette Inscription *Justitia*

## 180 MERCURE

*et misericordia.* Après ces Religieux marchoient tous les Prisonniers l'un après l'autre, chacun ayant son Parrain à son costé, & tenant un cierge. Les moins coupables alloient les premiers. La marche dura plus d'une grande heure, & comme ils marchoient pieds nuds, la quantité de petits cailloux qui se rencontrent dans toutes les ruës de Goa les faisoit souffrir cruellement. Enfin on arriva en l'Eglise de Saint François, où l'on devoit célébrer pour cette fois l'*Auto*

*da fé.* Il y avoit sur le grand Autel qu'on avoit paré de noir, six Chandeliers d'argent garnis de cierges de cire blanche, & aux deux costez estoient deux manieres de Trônes, l'un à droite pour l'Inquisiteur & ses Conseillers, & l'autre pour le Viceroy & ceux de sa Cour. On avoit dressé un autre Autel à l'opposite du grand. Il en estoit à quelque distance, & avançoit un peu vers la porte. On y avoit mis dix Missels ouverts, & de là jusques à la porte de l'Eglise, on a-

## 182 MERCURE

voit fait une Galerie fermée d'un balustre de chaque costé. Elle estoit large d'environ trois pieds , & de part & d'autre on avoit placé des bancs sur lesquels les Criminels & leurs Parrains alloient s'asseoir à mesure qu'ils entroient dans cette Eglise. Ainsi les premiers venus étoient les plus proches de l'Autel. Ceux à qui l'on avoit donné les *Carochas* , arriverent les derniers , & immédiatement après eux parut un grand Crucifix , dont la face estoit tournée du costé

de ceux qui le precedoient, pour marquer la misericorde dont le Saint Office ufoit à leur égard , en les délivrant de la mort qu'ils meritoient, & le Crucifix estoit suivy de deux personnes , & de quatre Statuës à hauteur d'homme , attachées chacune au bout d'une longue perche , & accompagnées d'autant de cassettes remplies des ossemens de ceux qui estoient representez par les Statuës. Ces Cassettes estoient portées par un pareil nombre d'hommes, & le Crucifix qui tournoit

## 184 MERCURE

dos aux criminels qui marchoient ensuite, faisoit connoître qu'ils n'avoient plus de pardon à espérer, Ces petits cofres remplis d'ossements sont une marque du grand pouvoir de l'Inquisition, qui ne s'étend pas seulement sur les personnes vivantes, ou sur celles qui sont mortes pendant le procès, mais encore sur des gens qui sont morts plusieurs années avant qu'on ait déposé contre eux, de sorte que s'ils sont chargez de quelque grand crime après leur mort, on les déter-

re, & on brûle leurs ossemens dans l'Acte de foy s'ils demeurent convaincus. La confiscation de tous leurs biens suit leur condamnation, & on les reprend sur les Heritiers qui les ont déjà partagez entre eux. Quand chacun eut pris sa place dans l'Eglise où se devoit faire la Ceremonie, l'Inquisiteur suivi de ses Officiers, entra, & alla occuper le Tribunal qu'on luy avoit préparé au costé droit de l'Autel. On posa le Crucifix entre les six Chandeliers, & alors le Provincial des Au-

Decembre 1687.

Q

gustins monta en chaire, & fit un discours d'environ une demy-heure. Il compara l'Inquisition avec l'Arche de Noé, & il y mit cette différence, que les Animaux qui estoient entrez dans l'Arche, en sortirent avec leur mesme nature, & qu'au contraire l'Inquisition avoit cette admirable propriété de changer de telle sorte toutes les personnes qu'on y enfermoit, que ceux qui avoient paru des loups & des lions furieux en y entrant, en sortoient aussi doux que des Agneaux. Lors

qu'il fut descendu de Chaire, deux Lecteurs y monterent tour à tour, pour y lire publiquement les procès des criminels, & declarer à chacun les penitences qui luy estoient imposées. Pendant ce temps celuy dont on lisoit le procès estoit conduit par l'Alcaïde au milieu de la Galerie, & il y restoit debout tenant un ciergé allumé jusqu'à ce que sa Sentence luy eust esté prononcée; & cela fait, on le menoit au pied de l'Autel, où estoient les dix Missels, sur l'un desquels on luy fai-

. Q ij

soit mettre les mains. Il demeurait à genoux tenant toujours les mains sur le Livre, jusqu'à ce qu'il fust venu autant de personnes qu'il y avoit de Missels, & alors le Lecteur discontinua la lecture des procès, pour prononcer à haute voix une Confession de foy, que les coupables furent exhortez de reciter de cœur & de bouche dans le mesme temps. Après cela, chacun alla reprendre sa place, & on fit la mesme chose pour dix autres, jusqu'à ce qu'on eust lû tous

les procès. Les uns furent condamnés au fouët, & les autres aux Galeres. Il y en eut aussi beaucoup d'exilés. Aussi-tost qu'on eut achevé de lire les procès de ceux à qui on savoit la vie, l'Inquisiteur sortit de son Tribunal, & alla se revestir d'une Aube & d'une Etole, après quoy il vint dans le milieu de l'Eglise, accompagné de vingt Prestres qui tenoient chacun une houffine. Il y recita diverses priores, & donna ensuite l'absolution aux Criminels, comme ayant

## 190 MERCURE

esté excommuniez. Les Prestres donnerent aussi à chacun un coup de houffine sur son habit ; & leurs parrains qui n'avoient point voulu leur parler durant la marche, commencerent à les embrasser, & à les reconnoistre pour leurs Freres. A cette Ceremonie succeda la funeste condamnation de ceux qui devoient estre brûlez. C'estoit un homme & une femme, tous deux Indiens, Noirs & Chrestiens, accusez de Magie, & condamnez comme estant relaps. L'Inquisiteur

s'estant remis dans son Tribunal, on les fit venir l'un après l'autre, On leur leur procès, & on marquoit sur la fin de leur Sentence que leur recherche avoit mis le Saint Office dans l'impossibilité de leur faire grace, & qu'encore qu'il ne püst se dispenser de les punir selon la rigueur des Loix; c'estoit pourtant à regret qu'il les livroit au bras seculier. Alors l'Alcaïde de l'Inquisition leur donna un petit coup sur la poitrine, pour faire connoistre qu'elle les abandonnoit; & l'Huissier

de la Justice ſeculiere ſ'approcha d'eux afin d'en prendre poſſeſſion. Il y avoit auſſi quatre Statuës d'hommes morts avec les caſſetes où leurs oſſemens eſtoient renfermez. Deux de ces Statuës repreſentoient deux hommes tenus pour convaincus de Magie ; & les deux autres, deux Chreſtiens nouveaux, que l'on pretendoit avoir obſervé la Loy de Moyſe. L'un eſtoit mort dans les Priſons du Saint Office, & l'autre dans ſa maiſon. Il y avoit fort long-temps que ce dernier

# GALANT. 193

nier estoit enterré dans sa Paroisse. Il avoit laissé des biens fort considerables, & une accusation de Judaïsme faite contre luy depuis sa mort, avoit donné lieu à le faire déterrer pour brûler ses os en l'Acte de foy. Les deux malheureux dont je viens de vous parler, furent conduits sur le bord de la Riviere, où le Viceroy & sa Cour s'estoient rendus. Voicy ce que l'on pratique à l'égard de ceux que l'on fait mourir. Si tost qu'ils sont arrivez au

*Decembre 1687. R*

## 194 MERCURE

lieu où l'exécution se doit faire par l'ordre des Juges séculiers qui s'y assemblent, on leur demande en quelle Religion ils veulent mourir. On ne revoit jamais leurs procès, parce qu'on les croit fort justement condamnés, & que personne ne doute que l'Inquisition ne soit infallible. Après qu'ils ont répondu à cette unique demande, l'Exécuteur se saisit de leurs personnes, les attache à des poteaux sur le bucher qu'on a préparé le jour précédent, & il les étrangle s'ils meurent

## GALANT. 195

Chrestiens ; s'ils persistent dans le Judaïsme ou dans l'Herésie, ils sont brûlez vifs.

Le jour qui suit l'exécution, on porte leurs portraits dans les Eglises des Dominiquains.

On n'y represente que leur teste, mais au naturel. On pose ces restes sur des tisons embrasez, & l'on met leur nom au bas avec celui de leur pere & de leur pays, le genre du crime qui les a fait condamner, l'année, le mois, & le jour où ils ont esté executez. Ces effroyables representations font l'ornement

R ij

# 196 MERCURE

de la Nef. On en met aussi au dessus de la grande porte de l'Eglise, comme autant de marques du noble triomphe qui est remporté par le Saint Office; & quand cette face de l'Eglise en est remplie, on les étend sur les ailes proche de la porte. Ceux que l'on absout, vont recevoir quelques jours après des mains de l'Inquisiteur les penitences qui leur sont prescrites. On les fait mettre à genoux, & jurer, les mains sur les Evangelies, qu'ils garderont inviolablement le secret sur

toutes les choses qui se sont passées depuis leur détention.

Le Public doit se tenir obligé à celuy qui s'est donné la peine de faire cette Relation, & il est facile de juger par les morceaux que je vous en envoie, de ce que peut estre l'Ouvrage entier. Toute l'Histoire de ce qui luy est arrivé pendant les deux années qu'il a demeuré à l'Inquisition, y est naturellement dépeinte, & fait connoistre par des faits ce que je viens de marquer des manieres d'a-

R iij

gir de l'Inquisition, & de tout ce qui se passe dans les Tribunaux du Saint Office. Les Figures mesme qu'on y trouve en assez grand nombre, & qui sont tres-bien gravées, font voir le genie, & les ceremonies de ces Tribunaux. Cet Ouvrage est encore remply de plusieurs choses curieuses, & l'Auteur y a joint de courtes Descriptions de tous les lieux où il a passé.

Je ne vous dis rien à l'avantage de l'Air nouveau que je vous envoie; vous en

dans ce genre de Poësie. L'Authcur y joint un Traité fort curieux sur la nature des Eglogues, & parle de tous ceux qui en ont fait, en commençant par Theocrite. Vous sçavez comment il écrit en Prose. C'est un stile aisé, qu'il trouve toujourns moyen de rendre agreable, mesme dans les choses les plus serieuses.

M<sup>r</sup> le Marquis *del Carpio*, Viceroy de Naples, est mort après une longue maladie, pendant le cours de laquelle on a desespéré fort souvent du retour de sa santé, quoy

## 208 MERCURE

qu'on ait eu aussi quelquefois  
sujet de croire qu'il en re-  
viendroit. Il avoit pour le  
service de son Prince une  
activité qu'il seroit difficile  
de bien exprimer. Comme il  
ne se contentoit point de  
sçavoir par autrui si les or-  
dres qu'il donnoit estoient  
bien executez, il descendoit  
souvent de son rang, pour  
aller luy-mesme sans qu'on  
le connust, estre témoin de  
l'execution de ce qu'il a-  
voit ordonné. Il estoit ma-  
gnifique & galant. & n'a  
laissé échaper aucune occa-

sion d'en donner des marques, en sorte que sa galanterie a éclaté dans des choses que le plus galant auroit eu peine à imaginer, quand il auroit mesme resolu de n'épargner rien pour la faire paroistre dans le degré le plus haut; mais on ne doit pas s'en étonner. Un Espagnol est toujours plus galant qu'un autre quand il se pique de l'estre, & les manieres de ce Viceroy ont esté si extraordinaires là-dessus, qu'elles ont causé de l'admiration & de la surprise. Nous en avons

*Decembre 1687.*

S

## 210 MERCURE

un exemple dans la reception qu'il fit à Naples à Madame la Duchesse de Bracciane, & dont je vous ay donné le détail. Il ne seroit pas aisé de trouver rien d'égal ailleurs, non pas mesme dans les Ouvrages où l'on fait agir l'effort de l'imagination, pour feindre des galanteries qui n'ont jamais esté, & dont on ne croit pas qu'aucun homme soit capable. M<sup>r</sup> le Marquis *del Carpio* a ceste Ambassadeur extraordinaire à Rome, avant que d'estre Viceroy de Naples, & il a soute-

tu cette dignité avec toute la  
 vigueur qu'on est obligé d'a-  
 voir en de semblables em-  
 plois. Il estoit Fils de Dom  
 Louïs de Haro, premier Mi-  
 nistre d'Espagne, qui se trouva  
 dans l'Isle des *Faisans*, aujour-  
 d'huy nommée de la *Confe-  
 rence*, avec le Cardinal Ma-  
 zarin, où la Paix, & le Ma-  
 riage du Roy furent conclus.  
 Il n'y a pas lieu d'estre sur-  
 pris que le Fils d'un pareil  
 Ministre ait fait paroître tant  
 d'habileté en servant l'Espa-  
 gne avec un zele tout extra-  
 ordinaire. Il fit brûler un peu

avant que de mourir, un paquet dans lequel on dit qu'il y avoit beaucoup d'ordres secrets qu'il avoit reçeus du Roy son Maistre. On trouva dans un autre paquet, que M<sup>r</sup> le Connestable Colonne estoit nommé Viceroy de Naples *per interim*, l'usage des Espagnols estant lors qu'ils nomment un Viceroy, ou un Gouverneur General dans des Pays étrangers, de nommer en mesme temps un Successeur, & d'en mettre les Provisions dans un paquet cacheté, qui ne s'ouvre qu'a-

près la mort du Vicetoy, ou du Gouverneur. Celuy qu'on nomme est ordinairement sur les lieux, ou n'en est pas éloigné, & cela se pratique pour éviter les longueurs qu'il faudroit pour aller en Espagne, & pour en revenir. Les Gouverneurs qui sont ainsi nommez *per interim*, ne sont pas toujours confirmez, & on en nomme quelquefois d'autres aussi-tost qu'on a appris la mort du dernier; ce qui fait qu'il ya des temps où le regne de celuy qui a esté nommé *per interim*,

## 214 MERCURE

est tres-court. La nomination de M<sup>r</sup> le Connestable Colonne se trouve avoir esté faite il y a trois ans, qui est le temps porté dans les Provisions qui ne sont pas *per interim* ; & quoy que ce Connestable ne soit aujourd'huy Viceroy de Naples qu'en attendant une confirmation, ou qu'un autre soit nommé, pour remplir la place qu'il occupe presentement, on peut dire qu'il y a trois ans qu'il est Viceroy sans en avoir fait aucune fonction. Ce choix a paru d'autant

plus 'judicieux , que M<sup>r</sup> le  
Connestable Colonne est  
Connestable du Royaume  
de Naples, & que cette gran-  
de Charge est la premiere di-  
gnité de cet Estat.

J'oubliai de vous appren-  
dre il y a un mois la mort  
de Messire Jean de Rau-  
dy , Marquis de S. Diery,  
Baron de Rudaye, Sollinac,  
Montplaisir & autres lieux,  
arrivé icy le 26. de No-  
vembre. Il estoit Mestre de  
Camp de Cavalerie, & Ma-  
réchal des Camps & Armées  
du Roy.

## 216 MERCURE

Messire Estienne du Bourg-  
Labbe, ancien Curé de Nant  
teuil le Haudoin mourut  
dans le même temps en  
la Maison de Sorbonne dont  
il estoit Docteur & Senieur.  
Il estoit aussi Doyen de la  
Faculté de Theologie de  
Paris.

Je vous envoie un Frag-  
ment de Lettre qui m'a paru  
assez curieux. La Lettre est  
d'un Voyageur nouveau Con-  
verty, qui rend compte de  
ce qu'il a veu à un autre nou-  
veau Converty. Je ne vous  
dis point le nom de la Ville  
d'où

d'où elle a esté écrite. Si vous ne pouvez le deviner, il est du moins impossible que la connoissance du pays vous en échape.

J'ay passé icy avec trente ou quarante personnes, & nous y avons trouvé les charitez tres-minces, quoy que la Ville soit une des plus riches du Pays. Les Magistrats ont défendu à chaque particulier de donner plus de vingt-cinq livres, & un Ministre eut la prévoyance de dire en Chaire, qu'il ne falloit rien donner du tout. D'ailleurs l'argent ne vaut icy que comme en An-

Decembre 1687. T

## 218 MERCURE

gleterre, trois pour cent tout au plus, & il ne vaut qu'un & demy si on le veut placer seulement. Outre cela les especes diminuent de la sixième partie. Les Louis d'or ne valent que neuf livres dix sols. Il faut encore payer tres-souvent les deux-centièmes deniers de tous les biens qu'on possède, ce qu'on a veu arriver jusques à trois fois en une année, pendant la dernière Guerre. Il n'y a rien icy qui ne paye quelque droit. Une paire de souliers paye un sol, une paire de bottes, deux; un muid de vin, vingr-six livres.

Si on veut avoir des Valets & des chevaux, on paye six livres par an pour chacun. Si la terre est bonne, elle paye jusqu'à dix livres l'arpent. Un sac de bled pesant cent soixante livres, paye quatre livres d'entrée, & le reste des denrées à proportion. La biere ne vaut rien, parce que les eaux sont mauvaises; ainsi quiconque n'en peut boire, & ne veut pas faire la dépense d'acheter du vin, est obligée, à l'exemple de quantité de personnes de ma connoissance, de boire du lait. Après cela si quelqu'un vous vante ce pays-cy, répon-

## 220 MERCURE

dez-buy sans hesiter qu'il ne dit  
 pas vray. Il n'y a point de bois,  
 les herbes sentent mauvais; il  
 est vray qu'on s'y accoustume,  
 mais je doute si le cerveau, &  
 les poulmons s'en trouvent  
 bien. S'il y avoit du moins  
 de la societé, ce seroit une con-  
 solation, mais il n'y en a aucu-  
 ne à esperer avec les Habitans  
 de tout le pays. On n'y voit au-  
 cune pieté, pas mesme à la Hu-  
 guenote; car on y travaille les  
 Dimanches, & l'on va lire les  
 Gazetes dans les Eglises. J'y vis  
 mesme dernièrement un Devi-  
 deur de soye avec son roÿt. On

n'y trouve pas quatre Ministres du mesme sentiment. Il y a une Secte de gens qui ne vont jamais au Presche. Ils disent qu'un Predicateur ne peut que gaster l'Ecriture en l'expliquant, & qu'il vaut mieux demeurer chez soy à la lire. Peut-estre croyez-vous que j'exagere, mais au contraire, je reserve beaucoup de choses touchant l'estat de la Religion, que je vous diray à mon retour.

Je vous laisse faire vos reflexions là-dessus. Elles ne peuvent estre qu'avantageuses à la France, & à la veritable Religion, qui est la seule

T iij

## 222 MERCURE

qu'on y professe aujourd'hui.

En vous apprenant la mort de M<sup>r</sup> de Lamivoie, arrivée il y a fort peu de temps, je vous parlay de l'Abbaye de Bassiefontaine, qu'il laissoit vacante. Le Roy l'a donnée à M<sup>r</sup> Bouthillier de Champigny, Bachelier en Theologie, & Chanoine de l'Eglise de Tours. Il est Neveu de M. l'Evêque de Troye, & petit-Neveu de M. Bouthillier, Archevêque de Tours. Quoy qu'il s'applique beaucoup à se rendre ha-

bile en Théologie, & qu'il donne une partie de son temps à enseigner la Philosophie, il ne laisse pas d'en trouver encore pour prescher. Cette grande application & ce grand travail donnent lieu de croire qu'il fera de très-utiles progrès dans les Sciences & dans l'Eglise.

Voicy une Fable dont la moralité peut faire rentrer beaucoup de gens en eux-mêmes. Le dessein en est tiré des Emblèmes d'Alciat.



## L'ASNE ET L'AVARE.

**V**N Asne portoit sur son  
dos  
Quantité de friands morceaux,  
Du gibier de toute manière,  
Tout ce qu'il faut enfin pour faire  
bonne chere.

Comme il alloit son grand chemin,  
Et que de son fardeau le poids assez  
honneste

Chez luy, par le travail eut excité  
la faim,

A ses yeux un charbon se fuit voir  
& l'arreste.

A cet aspect il redresse la teste,  
S'adresse, & le devore enfin.

Un Avare, homme riche autant qu'on  
le peut estre,

Voyant qu'un si maigre repas ,  
 A pour son appetit de si touchant  
 appas ,

Tandis que sur son dos l'Animal  
 fait paroistre

Tout de mets des plus délicats ,  
 D'un si bizarre sort se prend à rire ,  
 éclate ;

Mais l'Asne , qui pretend ne luy  
 ceder en rien ,

De quelque heureux destin que ton  
 esprit se flatte ,

Ton sort n'est pas , dit-il , fort diffe-  
 rent du mien ,

Et toujours malheureux esclave  
 Des biens qu'avec travail tes mains  
 ont amassez ,

Content de voir briller tes Louïs en-  
 tassez

Tu n'as pour tout regal qu'une mé-  
 chante rave.

## 226 MERCURE

On a fait dans l'Eglise de S. Sulpice le Service du bout de l'an de feu Monsieur le Prince. Monsieur le Prince, Monsieur le Duc, & Madame la Duchesse y assisterent, ainsi que toute la Cour, avec un fort grand nombre de ce qu'il ya de personnes distinguées en cette Ville. Monsieur le Prince traita ensuite à disner, tous ceux qui voulurent venir manger chez luy. Il y eut huit tables, qui furent servies avec beaucoup de magnificence, de delicatesse, & d'ordre, ce Prince

n'ayant jamais rien fait , où toutes ces choses ne se soient trouvées. On peut dire à la gloire , que jamais Fils n'a travaillé avec plus de soin ny avec plus d'éclat , à tout ce que son devoir l'engageoit de faire , pour éterniser la memoire d'un aussi grand homme que feu Monsieur le Prince son pere. On n'a rien vû de plus beau à Nostre-Dame , que le Mausolée que ce Prince y fit faire lors que toutes les Cours Superieures assisterent au Service qui fut fait dans cette Eglise pour le

repos de son ame. On en a fait dans beaucoup d'Eglises du Royaume, avec des Oraisons funebres qui ont esté prononcées par les plus celebres Predicateurs. Tous les lieux où l'on a fait ces pompes funebres, ont esté décorés avec tout l'éclat convenable à de pareilles Ceremonies, & Monsieur le Prince fait graver tous ces ornemens, & imprimer toutes ces Oraisons Funebres, ce que l'on verra ensemble dans un seul Volume. Ainsi ces Ouvrages ramassés en un

corps, rendront immortelle  
la memoire du Prince dé-  
funt, & marqueront à la po-  
sterité le zele de Monsieur le  
Prince, & le tendre amour  
d'un Fils, pour un Pere dont  
il a esté si tendrement aimé.  
Monsieur le Prince fait plus  
encore. Il fait travailler à  
plusieurs Figures de Bronze,  
qui formeront un Groupe,  
au milieu duquel sera le  
Cœur de feu Monsieur le  
Prince. Cet Ouvrage sera  
dans l'Eglise de Saint Louis,  
rue Saint Antoine, où est le  
Cœur de Henry de Bourbon,

## 230 MERCURE

Prince de Condé, son Grand-pere.

Le Pere Bouhours, qui écrit toujours d'une maniere si juste, après nous avoir donné des Remarques nouvelles sur la Langue, dans lesquelles on trouve de seuls éclaircissemens sur plusieurs doutes qu'on pourroit avoir, a bien voulu nous apprendre *la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, en faisant paroistre un Livre excellent de sa façon qui porte ce titre. Je n'entreray point dans le détail des beautez qui s'y

rencontré, la voix publique vous en instruira. Je vous diray seulement que cet Ouvrage, qui est estimé de tout le monde, a donné lieu à ce Madrigal.

*Bonhours, par tes divins écrits  
 Nous devrions avoir appris  
 L'Art de parler avec délicatesse,  
 Et de penser avec justesse  
 Mais que te sert-il d'expliquer  
 Dans mille leçons agréables  
 D'un Ouvrage parfait les règles ver-  
 ritables ?  
 Donnes-tu ton secret pour les bien  
 pratiquer ?*

Quoy qu'il soit fort dangereux de trop écouter l'amour, il faut quelquefois s'y

abandonner pour vivre heureux, & un peu d'égarement est favorable aux cœurs qu'il prend soin d'unir. Un Cavalier à qui son esprit & les manieres donnoient dans le monde une reputation avantageuse, fut touché de la beauté d'une jeune Demoiselle, qui n'ayant encore que quatorze ans, ne laissa pas de luy inspirer une passion tres-forte. Il la vit, il luy parla, & ne trouvant rien en elle qui n'augmentast son amour, il la demanda en mariage. Le Pere & la Mere

receurent cette proposition avec plaisir. Ils convinrent des articles, & tout estoit prest d'estre signé, lors qu'un differend de Famille qui survint, les obligea de changer de sentiment. Ils firent prier le Cavalier de ne plus venir chez eux, & quoy qu'il pust faire pour les adoucir, l'argreur qui les animoit leur fit protester si hautement que jamais ils ne consentiroient à ce mariage, qu'après avoir tenté inutilement divers moyens pour le faire réussir, il perdit enfin

*Decembre 1687.* V

toute esperance. Cette rupture causa aux Amans une douleur qui ne se peut exprimer, & ce qu'ils se dirent de touchant dans deux entrevuës secretes qu'ils virent à bout de se ménager, laissant dans l'un & dans l'autre une impression d'amour que le temps n'effaça point. La Mere qui s'apperceut de ces rendez-vous, y mit le bon ordre qu'ils ne purent plus se voir. Elle ne perdit point sa Fille de veuë, & le Cavalier que le chagrin accabloit, chercha à le dissiper en voya-

geant. Il passa plusieurs années hors du Royaume, & pendant ce temps il se presenta divers Partis pour la Belle. Comme sa beauté estoit soutenüe d'un veritable merite, chaque Pretendant luy offroit des avantages qui devoient l'accommoder, mais il leur manquoit à tous ce je ne sçay quoy qui l'avoit frapée dans le Cavalier, & elle aima mieux demeurer libre, que de s'engager sans estre contente. Six ans se passerent sans que ce premier Amant, qui n'avoit quitté

V ij

le Royaume, que pour s'arracher l'amour qu'il avoit pour elle, luy eust fait savoir ce qu'il estoit devenu. Elle le croyoit toujours dans quelque Cour Etrangere, & les idées qu'elle en conservoit, s'estoient assez affoiblies pour l'empescher de penser à luy, ou du moins d'y penser comme à un homme avec qui elle deust jamais rentrer dans aucun engagement. Les choses estoient en cet estat, lors que sa Mere estant un jour chez une de ses Amies, où elle l'avoit

accompagnée, fut obligée d'en sortir peu de temps après pour une affaire pressée dont on estoit venu luy donner avis. Comme il n'y avoit aucun temps à perdre, & qu'il eust esté inutile de la mener en un lieu où elle n'eust fait que s'ennuyer, elle la laissa chez son Amie, qui se chargea de la renvoyer le soir. Le Mary de cette Amie estant revenu, conta quelques douceurs à la Belle, & lors qu'il fut temps de la remercier, il se souvint qu'en rentrant chez luy, il avoit veu

## 228 MERCURE

dans la ruë le Carosse d'un de ses Amis qui estoit dans une maison voisine. Il l'alla trouver dans cette maison pour emprunter son Carosse, & luy ayant dit que c'estoit pour une tres-jolie personne, cet Amy, sans luy demander son nom, fut curieux de la voir, & il le suivit pour estre de la partie, si on vouloit le souffrir, ou pour demeurer auprès de sa Femme, en attendant qu'il fust revenu. Jugez quel fut l'éronnement de la Belle, lors qu'en les voyant entrer,

elle reconnut celuy qu'elle avoit aimé si tendrement, & dont il y avoit plus de six ans qu'elle n'avoit entendu parler. Le Cavalier fit paroître une joye inconcevable, & le Mary, & la Femme, qui n'avoient rien sceu de ce qui s'estoit passé entre eux, ne les connoissant que depuis fort peu de temps, furent tres-surpris d'apprendre qu'ils avoient esté sur le point de s'épouser. Cette rencontre que le hazard avoit faite, leur parut un coup du Ciel. Ils dirent que puis qu'ils s'ai-

moient encore , comme le plaisir qu'ils marquoient de se revoir le faisoit assez connoître , il falloit songer à renouer cette affaire , & leur offrirent tout ce que leurs soins y pourroient contribuer. Le Belle leur répondit que la division s'estant toujours augmentée entre leurs Familles , il n'y avoit aucune apparence qu'on pust remettre les choses au premier état , & que la moindre proposition qu'on en feroit , y apporteroit de nouveaux obstacles qu'ils ne pourroient surmonter.

surmonter. Ainsi il fut arrêté qu'ils se verroient en secret chez cette Amie, jusqu'à ce que le temps leur eust appris ce qu'il y auroit à faire pour asscurer leur bonheur. Ils se virent plusieurs fois, & leur amour se fortifia de telle sorte, qu'ils se promirent, quoy que l'on pult faire, de n'estre jamais que l'un à l'autre. Cependant le Pere & la Mere de la Belle ayant sceu que le Cavalier estoit de retour, luy firent de nouvelles défenses de n'avoir jamais aucun commerce avec luy. Elle répon-

*Decembre 1687.*

X

## 242 MERCURE

dit sans hesiter qu'elle ne se souvenoit pas mesme de son nom, & éloigna les soupçons qu'ils auroient pu former d'elle, par l'extrême indifferance qu'elle leur marqua. Quelques jours après elle en parla à la Dame qui favorisoit sa passion, & on tint conseil sur ce qu'il falloit résoudre. Le Mary y ayant esté appelé, leur proposa un mariage secret, & la Belle qui estoit déjà toute gagnée par l'amour, n'eut pas la force de s'y opposer. Elle comprit que l'on pouvoit

s'obstiner à ne pas permettre un mariage qui estoit à faire, mais que quand il estoit fait, il arrivoit rarement que l'on cherchast à le rompre. On prit des mesures, & malgré le manque de formalitez, on trouva un Prestre qui les maria sur le témoignage du Mary & de la Femme. Ce qu'il y eut de particulier, c'est que la Mere que la haine qu'elle avoit pour la Famille du Chevalier, n'empeschoit pas d'estre fort devore, ayant appris de sa Fille qu'elle avoit envie d'aller le lendemain à

## 244 MERCURE

une Eglise un peu éloignée, où il y avoit quelque devotion particuliere, l'y voulut acompagner. C'estoit où le mariage devoit estre fait. La Dame qui avoit la confiance, ayant esté avertie de cet obstacle, ne changea point de dessein. Elle se trouva comme par hazard dans cette Eglise, & estant venue saluer la Mere, elle la pria, puis que la rencontre luy estoit si favorable, de luy vouloir bien donner sa Fille pour luy aider à choisir quelques étofes, luy promettant qu'elles vien-

droient la rejoindre avant qu'elle eust finy toutes ses prieres. L'Amie obtint la permission qu'elle demandoit, & sortit avec la Fille. Elles rentrerent aussi-tost par une autre porte de l'Eglise, & se coulerent dans une Chapelle où le rendez-vous estoit donné. Le Chevalier & le Mary de la Dame les y attendoient avec le Prestre. La Chapelle fut fermée; elle estoit bien close, & on ne pouvoit y estre veü. Si tost que le mariage eut esté fait, elles allerent reprendre la

## 246 MERCURE

Mere , qui ramena sa Fille chez elle , en parlant d'étoges qu'il falloit venir chercher plus à loisir , parce que la crainte de la faire trop attendre ne leur avoit pas permis d'en examiner un assez grand nombre. Le Cavalier fut charmé de son bonheur. La difficulté de voir une aimable Femme qu'il aimoit plus que soy-mesme , luy rendoit le plaisir plus piquant & plus sensible. Il estoit Mary & Amant tout à la fois , & les privileges de l'un se trouvoient assaisonnez

de tout ce qu'ont de plus vif les desirs de l'autre. On n'eut aucun soupçon de ce mariage, & le secret fut entièrement gardé, quoy que la Belle eust esté forcée de le découvrir à une Femme de Chambre qui luy estoit nécessaire, ou pour sortir avec elle quand quelque prétexte luy donnoit occasion de voir son Mary, ou pour l'envoyer de temps en temps en un lieu particulier, où il estoit convenu qu'elle auroit toujours de ses nouvelles. Les choses seroient encore demeurées en

## 248 MERCURE

tet estat sans un incident qui l'obligea de parler. Le Cavalier conclut une affaire qui luy estoit fort avantageuse. Il falloit payer une grosse somme, & il eut besoin de deux cens Loüis pour la fournir. La Belle qui le vit dans quelque embarras, chercha les moyens de l'en tirer. Son Pere avoit beaucoup d'argent inutile, & il luy avoit montré plusieurs fois un sac remply de Loüis, à quoy il ne touchoit point, & qu'il destinoit pour son mariage. Elle engagea la

Femme de Chambre à prendre dans sa poche la clef de son Cabinet après qu'il seroit couché. Elle le fit, la Belle entra dans le Cabinet, & prit les deux cens Louïis dont elle crut que son Pere ne s'appercevroit au moins de long-temps. Un mois s'estoit à peine passé, que l'envie d'ajouter encore cent autres Louïis à cette somme, luy fit compter son argent. Ayant trouvé qu'il luy en manquoit deux cens, il fit grand bruit sur le vol, & soupçonna d'abord la Femme de Chambre,

## 250. MERCURE

parce qu'il n'y avoit qu'elle qui eust pû prendre la clef de son Cabinet. Un Laquais qu'elle avoit fait maltraiter pour quelque friponnerie, rapporta qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit entendu ouvrir le Cabinet de son Maistre pendant qu'il estoit couché. Ce fut assez pour luy faire croire qu'elle estoit coupable. Il la fit mettre en prison, voyant qu'elle persistoit toujours à nier, quoy qu'il luy eust promis de luy pardonner, pourveu qu'elle luy rendist les deux

cens Louis. On l'interrogea trois ou quatre fois, mais sans luy faire avoüer aucune chose, & enfin on luy fit connoître que la déposition du Laquais estoit suffisante pour la faire mettre à la Question. Elle changea de couleur, & fut si épouvantée de cette menace, que non seulement elle déclara que la jeune Maïstresse avoit pris l'argent qu'on demandoit, mais encore qu'elle s'estoit mariée secrettement. Le Pere surpris ne sceut que s'imaginer. Il tint d'abord la chose

## 252 MERCURE

impossible, mais les circonstances qu'elle expliqua, parurent si positives, qu'il commença de craindre qu'elle n'eust dit vray. Il alla trouver sa Fille, la pressa de l'éclaircir sur ce mariage, & remarquant qu'elle estoit tremblante & toute interdite, il entra contre elle dans une telle fureur, que si elle n'eust trouvé moyen de s'échaper, elle eust esté en peril d'en porter les marques. Elle se sauva chez son Mary, qui ne croyant plus devoir garder le secret, envoya un homme

d'un rang distingué pour appaiser son beau-Pere. Cet homme qui avoit beaucoup d'esprit , & que chacun estimoit pour sa prudence , luy representa que ce mariage devoit avoir esté arresté au Ciel , puis qu'il s'estoit fait après que les deux Amans avoient esté separez plus de six années. Il répondit tout transporté de colere qu'il le feroit rompre , & qu'il en scauroit trouver les moyens. Cola estoit fort aisé , puis que les formalitez n'y avoient pas esté observées. Ce-

## 254 MERCURE

luy qui prenoit les intereffs de fon Gendre , ne fit cesser les emportemens qu'en difant qu'ils estoient justes ; mais enfin il menagea fon esprit avec tant d'adresse qu'il tira parole , qu'avant que d'en croire son ressentiment , il prendroit avis de sa Famille. Ce Pere affligé le fit , & il assembla tout ce qu'il avoit d'Amis. Ils le plainquirent de ce que sa Fille s'étoit oubliée jusques au point de disposer d'elle - mesme malgré luy , mais ils le prirent en mesme temps d'exa-

miner ce que peut une violente passion sur une jeune personne. Quoy qu'elle fust extrêmement condamnable, elle estoit touûjours sa Fille, & il ne pouvoit rien faire contre elle qui ne tournast à sa honte. Un motif de conscience se joignit à ces raisons. Ce mariage approuvé réunissoit deux Familles, & le plus avantageux estoit de ne faire aucun éclat. On le sêchit, & il pardonna. La Femme de Chambre sortit de prison. Le mariage, quoy que déjà fait, fut célébré

! :

## 276 MERCURE

de nouveau dans toutes les formes, & on n'en vit jamais un, où il y eust ny plus d'union, ny un bonheur plus parfait.

Je vous ay mandé peu de nouvelles de Pologne pendant toute la Campagne, parce qu'elles ont toujours esté fort incertaines, & que ce qu'un Ordinaire avoit apportée, étoit détruit par l'autre Ordinaire. Ainsi ce qui s'en trouve dans les nouvelles publiques pourroit suffire à remplir plusieurs Volumes. Je demeure d'acord que la

# GALANT. 257

verité s'y rencontre presque  
entiere; mais comme pour  
la démeller il faut lire beau-  
coup de choses fausses, &  
inutiles, j'ay cru devoir la  
mettre icy toute pure. Vous  
la trouverez dans la Lettre  
que je vous envoie, où tout  
ce qui s'est passé dans la  
derniere Campagne des Po-  
lonois, est renfermé en peu  
de paroles. Elle est d'un fort  
habile homme, qui a esté  
témoin de toutes les choses  
qu'il a écrites.

Decembre 1687.

Y

258 MERCURE

522:25522:52252:225

A U C A M P

Sur le Niefter à trois lieues  
de Caminiek, le 7. Sep-  
tembre 1687.

**L**A Campagne a eu des  
commencemens si peu re-  
marquables, que j'ay attendu  
qu'elle m'ait fourny quelque  
particularité digne de vous estre  
écrite, pour oser vous fatiguer  
d'une Relation; outre que de-  
puis nostre retour des Bains de  
Silésie, nous avons esté dans  
un mouvement continuel, avec

peu de sejour, & de frequentes alarmes des Tartares, qui n'ont abouty qu'à nous tenir en haleine, & toujours sous les armes. Voicy donc un petit détail de ce qui s'est passé dans nostre Armée. Le Grand General l'avoit mandée au 27 Avril, pour empêcher les Convois de Valaquie d'entrer dans Caminiek, qui estoit la seule expedition que nous pouvions envisager. Cependant au commencement de Juillet, qu'il eut avis certain de la marche de six mille Tartares, qui escortoient douze cens chariots de vivres & de muni-

## 260 MERCURE

tions, il ne put ramasser que trois mille chevaux, & dix-huit mille hommes de pied, avec lesquels néanmoins il s'avança dans les Boucovines pendant six jours; mais le Convoy ayant pris une autre route, & estant heureusement arrivé à Caminiek sans aucun obstacle, le grand Général revint sur ses pas, & crut devoir faire le degast autour de la Place, où les Turcs ont une lieüe de pays bien cultivé, & bien fertile. Il fit faire auparavant quelques executions de Colonels & de Hussars, & cet exemple de severité fit que les

pareffeux se hâterent de joindre leurs Etendarts, & que toute l'Armée eut une foumiffion extraordinaire pour tous les ordres du grand General. D'un autre costé une Compagnie de Hussars venant au Camp, & apprenant que l'on y coupoit des testes sans nul égard aux personnes, deserta toute entiere, & l'on envoya des Troupes sur les Terres de ceux qui la composoient, pour y demeurer en garnison.

Le grand General mena ensuite l'Armée à Caminiek, d'où la Garnison sortit, & se mit en bataille à un quart de-lieüe au

## 262 MERCURE

delà de la Contrescarpe. Il se passa pendant quelques jours des affaires de petite consequence, & après cela il y en eut une generale qui fut opiniastree, & vigoureuusement soutenue. La Place faisoit un feu d'artillerie épouuantable; mais enfin la Cavalerie Polonoise mit en desordre celle des Tartares Lipka, qui faisoient l'Avant-garde des Ennemis, & tout fut renversé peslemesle dans le fossé de la Ville, avec tant de fureur, que si l'on eust eu de l'Infanterie pour se saisir des postes avancez, on seroit entré dedans avec les fuyards.

dont un grand nombre demeura  
 dehors ; le Bacha ayant fait le-  
 ver les ponts pour éviter un plus  
 grand malheur. Depuis ce jour-  
 là les Turcs se tinrent derriere  
 leurs murailles, & se contente-  
 rent d'envoyer de petits Partis  
 de Tartares, qui firent des pri-  
 ses à la verité, & mesme une  
 fois, de cinq cens quatre-vingt  
 chevaux du grand General, que  
 son Ecuyer avoit envoyez pai-  
 stre au delà du Niester, un peu  
 loin du Camp ; mais cela n'em-  
 pescha pas que l'on ne fourra-  
 geast les environs pendant six  
 semaines que l'Armée a campé à  
 deux lieues.

## 264 MÉRCADE

Dans ces entre faites les Tartares de Krimée, et ceux de Budziac, allèrent vers la Boristhene, où les Bassevites devoient faire une grande diversion. En effet, ils se mirent en campagne à la fin de Juin avec trois cens mille hommes, et cinq cens pieces de Canon, quatre vingt mille Cosaques, qui en voient cent pieces, dix mille hommes pour la poster, vingt mille pour creuser des puits dans les deserts, et trente mille Volontaires qui marchent devant pour découvrir. Quand ils furent en marche, les Czars en voyerent

voyerent au Roy de Pologne  
 pour se plaindre du retardement  
 de son Armée, qui selon les Ar-  
 ticles du Traité de Ligue, ratifié  
 à Leopold au mois de Decembre  
 passé, devoit entrer en Budziac.  
 pour enveloper les Tartares des  
 deux costez. Cet Envoyé trou-  
 va la Cour à Zolkiew, où il eut  
 audience le 5. Aoust. Le Roy en  
 partit le 10. & mena le Mosco-  
 vite jusqu'à l'entrée de la Po-  
 dolie, afin qu'il pust asseurer  
 ses Maistres de la bonne disposi-  
 tion de Sa Majesté. On marcha  
 ensuite à grandes journées jus-  
 ques à Bouchacz, à dix lieuës de  
 Decembre 1687. Z

## 266 MERCURE

Caminiek, où le Roy manda ses  
 Generaux pour leur Conseil.  
 Ils s'y rendirent de l'Armée le  
 20. d'Aoust, & le lendemain le  
 Roy les assemblea avec quelques  
 Palatins, Evêques, & Castel-  
 lans qui l'avoient suivy, où l'on  
 conclut que Sa Majesté ne de-  
 voit point aller à l'Armée, qui  
 estoit trop peu nombreuse pour  
 pouvoir entreprendre quelque  
 chose digne de sa presence, les  
 Ennemis ne paroissant pas d'al-  
 leurs encore en campagne. Ce  
 Conseil fut suivy de plusieurs  
 autres, qui allèrent à faire con-  
 struire des ponts sur le Niester,

## FOURZIEME 267

pour aller en deuant, & con-  
terter en quelque façon les Mos-  
covites. En attendant, on resolut  
de bombarder Caminick, & pour  
l'execution de cette entreprise, le  
Grand General pria le Roy d'or-  
donner à l'armée le Prince son  
Fils aîné, auq. s'il voulut bien  
déferer le Commandement.

Pendant que l'on raisonnoit  
ainsi, Bouchacz, en eut avis  
que cette prodigieuse Armée des  
Moscovites s'estoit retirée, non  
sans quelque soupçon qu'ils eus-  
sent fait leur accommodement  
avec la Porte. On sceut par  
gens venus de ce Pais-là, que

## 268 MERCURE

le General Moscovite ayant  
marché fort avant dans les de-  
serts sans pouvoit trouuer de  
l'eau suffisamment, la peste aie-  
roit mise dans son Camp & il a-  
voit enlevé quarante mille hom-  
mes ; que Sultan Nuradin s'é-  
toit avancé avec quatre-vingt-  
mille Tartares seulement ; que  
ces deux Armées estoient entre-  
regardées de sang froid sans en-  
voyer reconnoistre ; que le Tar-  
tare avoit fait une fausse mar-  
che vers Kiovie, pour donner  
de la jalousie au Moscovite & se  
qui avoit réussi, & obligé ce  
General de courir au secours de

en Paysis. Et qu'il avoit dit  
 en se retirant, qu'on devoit d'au-  
 bord, comme des Chasseurs, re-  
 -connoître le Fort avant que de  
 -l'attaquer. Mais que la pro-  
 -chain Campagne on verrait...  
 sur ce qu'on luy objecta que  
 peut-estre les Czars ne luy don-  
 -neroient plus le Commandement  
 -des Armées, il répondit qu'en ce  
 -cas il se feroit Moine, & il par-  
 -ut là-dessus. On ajoute qu'en  
 -entrant en Campagne il déplo-  
 -roit charitablement la destinée  
 -du Kan, qu'il alloit envelopper  
 -par cette multitude d'hommes  
 -qu'il trainoit après soy.

Ces nouvelles ne changerent rien aux résolutions du Conseil. On se prépara à recevoir Sultan Nuradin, qui selon les apparences devoit bien tost nous tomber sur les bras après la retraite des Moscovites qui le tenoient en échec sur le Boristene. Le Roy fit passer le Prince son fils pour l'Armée, où il fut reçu avec toutes les démonstrations imaginables de soumission & de déference. Il partit lay-mesme le lendemain, & posta son Camp à Yaslovikz, Place autre fois considérable, qu'il reprit sur les Turcs l'année qui suivit le se-

cours donné à Vienne, où il ne s'est rien passé de considerable que de frequentes échaourées des Tartares qui venoient taster nos Troupes. Il y en avoit cinq cens dehors lors que l'Armée s'approcha de Caminiek. Comme ils n'y purent rentrer, ils tirrent les Bois des environs de nostre Camp, & le harcelèrent toutes les nuits: La moitié de cette Horde s'avança en Volinie, d'où elle ramenoit huit cens Paysans, mais qu'elle rencontra un General Cosaque nommé Paly avec un Seigneur Polonois, Frere du Chevalier Lubomirski, qui luy

## 272. MERQUAD

osterent ces infortunez Esclaves  
 et désirent entièrement le Part y  
 Tartare, à vingt ou vingt-cinq  
 prés qui se sauverent de vitesse  
 de cheval.

Cependant on eut des avis  
 certains que les Tartares estoient  
 au Budziac, de retour des bords  
 du Boristene, que le Seraskier  
 avoit envoyé un gros Party vers  
 Caminiek pour apprends des  
 nouvelles de nostre Armée, le  
 quel Party avoit passé le Niester  
 bien au dessous de la Place, et  
 que nos Ponts sur ce fleuve estoient  
 fort avancez. Cependant nostre  
 Armée grossissoit tous les jours.

Et le Prince y avoit amené l'Artillerie. Elle consistoit en soixante pièces, & huit mille six cens Bannières ou Carcaffes, le Roy ne s'estant reservé auprès de luy que six Compagnies de Pancernes, trois de Reistres, deux d'Infanterie, quatre de Dragons, deux de Janissaires, deux de Heiducques, avec un Tabor de neuf cens Chariots. Le Samedi 30. le Prince & les Généraux posterent leur Camp à un quart de lieue de Caminieck, & recommencèrent le même jour la Pluie pour trouver le lieu avantageux pour la Batterie qui

## 274 MERCURE

fut jugé se handala de la Riviere  
de Sinotrix, laquelle fait une  
presque Ile de la Riviere où cette  
ville est bastie. Le Dimanche  
l'Armée passa le defilé de cette  
Riviere est du Kalon & fit la  
Batterie contre la Place du costé  
de la Valaquie, contre l'attente  
des Turcs & de tout le monde  
qui a été jusques icy que Ca-  
minick n'estoit prenable que  
par une teste de Plate-forme  
où sont les Chasteaux dont la  
ville est couverte, de sorte que  
toute leur Artillerie estant dans  
ces Forts, on ne tira sur vous  
que de trois endroits avec neuf

# GALANTEM 275

pièces de Canon seulement, qua-  
tre en un endroit & trois en un  
autre, & deux sur une Tour,  
et les autres hors de centre ont  
compté de n'en cinquante volées le  
Samedy, & un peu plus de trois  
cens le lendemain. Le Lundy 1.  
Septembre à midy, la premiere  
Bombe fut tirée. Les Turcs qui  
s'y attendoient, ou avoient abatu  
les toits des Maisons, ou se ren-  
noient prests à éteindre le feu,  
car quoy que nos Bombardiers  
atire passent assez juste, & que  
nous ayons de v. les effets ordi-  
naires sur des Maisons de bois,  
un moment après tout estoit é-

## 276 MERCURE

rouse. Les Turcs cependant furent ramener l'Artillerie des Chasteaux sur les Ramparts de la Ville, & nous les vdyons dans un fort grand mouvement car nos Batteries estoient si pres qu'on distinguoit, & la couleur des habits, & la situation des hommes qui estoient aux murailles ou dans les rues. Nous scauez qu'on voit ce qui s'y passe de dessus les hauteurs dont la Place est commandée. Le *Mardy* 2. on poussa la Batterie jusques à la portée du fusil, du bord de ces hauteurs qui tiennent lieu de contrescarpe; & on en

fit deux de douze Mortiers. On tira mesme quantité de boules rouges, dont l'effet fut empesché par une fort grande pluye qu'il fit depuis six heures de soir jusques à midy du lendemain.

Pendant ce temps, les Tartares informez de ce qui se passoit devant la Place qu'ils creurent assiegée, partirent du Budziac, & s'avancèrent à nous à grandes journées: ce qui obligea le Roy de mander au Prince de décamper, & de revenir en deça du Smotrix, pour n'estre point enfermé entre l'Armée ennemie & Capanick. Le Roy luy-mes-

## 278 MERACURE

me alla chercher un poste vers le  
Niester le Mercredy & pour s'ap-  
procher de nos ponts & les passer,  
afin de venir vers les Tartares & la  
laque, car leur dessein estoit de  
traverser la Riviere au dessus  
de Caminick & de nous aller sur  
nos Terres. Le Roy estant arrivé  
au Niester qui passe ademi lieues  
de son Camp de Kasléviske,  
trouva un remanchement de bois  
des environs & de ses Bay-  
sans en armes qui gardoient ces  
rives, & un Bac contre les En-  
nemis. Ce Prince apprit en ce lieu  
qu'il y avoit de l'autre costé un  
Envoyé Tartare de la part de

Sultan Mouradin, qui demandoit  
 le L'Arme au Camp. Il refolue de  
 l'Arme. Et tendre dans celuy de  
 Taborick, & Sa Majesté y  
 retourna au le jour mesme à onze  
 heures du soir. Cependant l'Ar-  
 mée suivant ses ordres, repassa  
 en deca du Sinotric le Mercre-  
 dy dans le Tabou pour se dis-  
 poser à passer en Valaquie, au  
 devant des Ennemis, qui le  
 lendemain Jedy envoierent un  
 Party considerable pour taster  
 nos Fourrageurs, & apprendre  
 ce qui se passoit parmy nous. Le  
 Vendredy, nous nous approcha-  
 mes des Ponts du Niester, dans

## 280 MERCURE

le dessein de passer ce Pétrole le  
jour suivant, ce qu'il a esté rap-  
porté, aussi bien que la des passer  
de l'Envoyé Tartare, qui est dans  
une petite Ville sur le Niester  
à deux lieues du Camp de Pas-  
lovichs où le Roy attend les  
nouvelles assurées de la Mar-  
che de Sultan Muradin, comme  
nouvelles ordres de Sa Majesté  
pour continuer la nostre.

Il y a quelques années que  
je vous parlay de l'établisse-  
ment de l'Opera de Marsail-  
le. J'ay à vous dire aujour-  
d'huy qu'un fort habile

homme en établit un à  
 Lyon, dont les premie-  
 res représentations com-  
 menceront au mois de Jan-  
 vier prochain. Il y a sujet de  
 croire que le succès en sera  
 grand, puis qu'on a cours  
 aux répétitions avec beau-  
 coup d'empressement, &  
 que ceux qui en ont vu  
 les premières, y ont pris tant  
 de plaisir, que la foule ayant  
 augmenté, on a esté obligé  
 de prendre de l'argent aux  
 dernières qu'on a faites, le  
 Public ayant demandé en  
 grace qu'on la recouste. Phæst

Decembre 1687.

Aa

## 282 MERCURE

vn est le premier Opera qui  
sera representé. & l'on adra  
continuer des divertissements  
par l'Opera de *Bellerophon*.  
M<sup>r</sup> le Comte de S. Walder  
s'estant demis volontaires  
ment de sa Charge de Capita-  
taine des Gardes de la Porte,  
M<sup>r</sup> le Comte de la Chaise,  
Senéchal du Lionnois, &  
Frere du Pere de la Chaise,  
Jesuite, Confesseur du Roy,  
en a presté le serment  
entre les mains de Sa Ma-  
jesté. Ce Comte est Cadet  
de sa Maison, qui est ancien-  
ne, & allée aux meilleures

# GALANIE 283

Maisons du Lionnois, Beaus  
jouis & Bourbonnois & Au-  
vergnon. Il est aussi allié des  
Maisons d'Arce & d'Urfe.  
On vient de m'apprendre  
le nom de Madame de Char-  
ny. Elle s'appelloit Louise  
Larcher & estoit Femme de  
Messire Nicolas Louis Fran-  
çois Lotin, Seigneur de Char-  
ny, Sire de Parc Azy, Vaire  
& autres lieux, Chastelain de  
Chauny, President en la  
Court des Aides de Paris, &  
auparavant Conseiller au Par-  
lement de Metz. Ce Presi-  
dent est d'une ancienne Fai-

Aa ij

284 **MÉRIVAUX**

mille dans la Robe, qui porte  
échiqueté d'argent & d'azur  
Robert Lotin, S<sup>r</sup> de Charny,  
receu en 1480. Conseiller au  
Parlement de Paris, estoit  
son quatrième Ayeul. Il  
épousa Marie Aguenin le  
Duc, d'une Famille qui a  
donné un Président au Mor-  
tier, un Procureur General,  
& autres Officiers au Parle-  
ment de Paris, & il en eut  
Robert Lotin, S<sup>r</sup> de Charny,  
Conseiller en la Cour des Ai-  
des, qui de Louïse Hurault,  
de la Famille des Hurault de  
Chiverny, dont il y a eu un

# GALANT, 28

Chancelier de France, laissa  
Guillaume Lotin, S<sup>r</sup> de Char-  
ny, Maître des Comptes à  
Paris. Ce dernier ayant épousé  
Jeanne Bochart, de la Famille  
des Bochart, S<sup>is</sup> de Cham-  
pigny & Sarron, dont il y a  
eu un premier President au  
Parlement de Paris, fut Pere  
d'un autre Guillaume Lotin,  
S<sup>r</sup> de Charny, President aux  
Requestes du mesme Parle-  
ment, lequel s'estant marié a-  
vec Magdeleine Morin, fille  
de Jean Morin, S<sup>r</sup> de Martil-  
ly, en eut François Lotin,  
S<sup>r</sup> de Charny, Conseiller en

## 286 MERAUD

la-Grand' Chambre du Par-  
lement de Paris. C'estoit  
Pere de M<sup>r</sup> les Præsidents de  
Charny, & de Messire Blaise  
Lotin de Charny, Conseillers  
au Grand Conseil, & en la  
Chambre Souveraine de  
l' Arsenal. Ils sont tous deux  
Fils de Dame Elizabeth Gas-  
min, Fille d'un Conseiller au  
Parlement de Paris. Cette  
Famille est alliée avec de Lion-  
guail, le Brevoist, le Jau, de  
Harlus, Acaic, de Souffours,  
de Larzon, Berziau, Bhuult  
de Montmagny, de Marles,  
& autres.

Comme vous me marquez  
 av. m. l. avec plaisir toutes  
 les Nouvelles que je vous ay  
 mandées des Ambassadeurs  
 de Siam, depuis leur départ  
 de France, j'y dois ajouter,  
 que les Jesuites qui en ont  
 toujours de tres-curieuses,  
 & de tres-fidelles, en ont eu  
 depuis celles qui sont venues  
 du Cap de Bonne-Esperance;  
 & qu'ils ont receu des Lettres  
 qui marquent l'arrivée des  
 Ambassadeurs, & de nostre  
 Flotte devant Bantam. Je n'en  
 scay pas encore bien le dé-  
 tail; mais il me paroist par

tout ce que j'en ay entendu dire, que le Gouverneur a fait aux François un accueil beaucoup meilleur que la dernière fois qu'ils passerent devant cette Place. Ceux qui ont des Parens ou des Amis sur cette Flote, ou qui par d'autres interests doivent souhaiter qu'elle arrive heureusement à Siam, ont lieu de se réjouir de ces nouvelles.

On ne peut rien ajouter à la desolation dans laquelle se trouve la Ville d'Alger, par la prise de la moitié des vingt-six Vaisseaux Corsaires qu'elle

qu'elle avoit en Mer. Ce malheur la prive non seulement des prises dont ces Vaisseaux l'enrichissoient tous les ans, mais encore des Vaisseaux mêmes, qui ne luy rapporteroient plus rien, & qui auroient pu luy valoir beaucoup. Ce n'est pas encore tout; les autres Vaisseaux de ces Barbares sont tellement épouvantez, qu'ils n'osent plus se montrer, de peur d'estre pris par ceux du Roy, de sorte qu'il n'en est que très-peu retourné à Alger; & pour surcroist de crainte, ils en-

*Decembre 1687.*

Bb

tendent parler d'un nouvel Armement de Mer capable d'exterminer des Puissances qui seroient beaucoup supérieures à la leur. Cette maniere de les poursuivre vivement les met hors de toutes mesures. Leurs Vaisseaux avoient toujours esté meilleurs voiliers que les nostres, & ils ne croyoient pas que nous leur pussions jamais faire de dommage considerable sur Mer; mais tout est changé sous le Regne du Roy; & mille choses qui jusques icy avoient paru impossibles, sont devenuës aisées dès que

et Monarque a voulu les entreprendre, tant elles sont bien concertées & bien exécutées. Le dernier Vaisseau que les Algeriens ont perdu a esté pris par M<sup>r</sup> le Marquis d'Amfreville, Chef d'Escadre, qui commande le Vaisseau le *Serieux*. Il le rencontra sur la fin du mois passé dans les Mers de Sardaigne, & le gros temps qu'il faisoit, ne l'ayant point empêché de l'attaquer, il le fit d'une manière si vigoureuse, que les Corsaires ayant esté mis hors d'estat de combattre,

292 **MERCURE**

furent contraints de le faire échoüer vers la coste Meridionale de Sardaigne du côté de l'Isle de Saint Antioco, près de la petite Isle de Vacca. Ce Vaisseau estoit monté de trente-six pieces de Canon & de trois cens hommes. Il y avoit quarante-six Esclaves Chrestiens, presque tous François. M. le Marquis d'Amfrevillè les délivra, & ramena à Toulon cent quatre-vingts Turcs. Il y arriva le 4 de ce mois. Le Vaisseau Corsaire fut relevé & remis en Mer, mais un coup de vent l'ayant separé de ce Marquis

il alla échouer sur les costes du Languedoc. Tous les hommes ont esté sauvez avec les Canons & les Agrets.

Le vray mot de la premiere Enigme du dernier mois étoit *l'Ancre*, & il a esté trouvé par M<sup>r</sup> Digeon de la Fontaine des Blancs-manteaux; le beau Clerc de la rue Sainte Avoye, & la charmante & incomparable Nannon Gloquet du Ponteau de Mer.

La seconde a esté expliquée sur *le Balay* qui en estoit le vray sens, par M<sup>rs</sup> Morel de la Chapelle, Officier de

B b iij

# 294 MERCURE

la Marine ; Louis<sup>n</sup> Cimard  
Ecolier en Droit, rue Percée ;  
le fidelle Amant de la char-  
mante Aimée de la Place  
Maubert ; l'Homme armé  
prés les Blancs-manteaux ;  
le Conquerant dans son quar-  
tier d'Hyver ; le Jardinier  
sincere de Troyes ; le Gendre  
disgracié de la mesme Ville,  
ou l'Amoureux de la belle  
Agnes de Sezanc ; l'Histo-  
rien du Vivien de la rue de  
l'Arbre sec ; le Cœur brodé  
de la rue Comtesse d'Artois ;  
l'Estempois du Crucifix S.  
Jacques ; Mademoiselle M.  
M. D. T. H. Lyonnoise, âgée

de 14. ans ; l'Amable Brune  
de Montagny de Flye ; l'As-  
semblée jolie de la ruë de  
l'Arbre-sec , & la trop Fiere  
du Chapeau rouge de la ruë  
des Lombards.

Ceux qui ont expliqué  
l'une & l'autre Enigme , sont  
M<sup>r</sup> l'Abbé Harcoüet ; Bou-  
chet , ancien Curé de No-  
gent le Roy ; de Beauregard ;  
Viöle de la ruë Baubourg ;  
Gruon de Neuville ; Bo-  
bance proche Caudebec ; J.  
Crespeau ruë de Lamoï-  
gnon ; Lourdet ; le joyeux  
Voisin de la ruë de Bailleul ;

Bb iiij

296 **MERCURE**

le Directeur du Palais de Bacchus de la ruë de l'Arbre sec ;  
le Remaide de la ruë des Petits-Champs ; le Genie ; l'Inconstant puny & son aimable Cousine ; le grand Maître de l'Observatoire de S. Germer de Flye ; le Berger Nicaise Hermite de Fonteyraut ; Nicolas le grand Veneur ; le Chevalier de Sainte Anne mort & resuscité par les soins de l'aimable Angelique de Mante ; le Chevalier des Echaudez de la ruë de l'Arbre sec ; le bon Amy des Muses de Lyon ; Mesdemoiselles de Marcilly de Bernay ; Gaillot

ruë Saint Martin; Nicot Romaine; Querven de Brest; de Fatonville de saint Leger des Preaux; Boquet de Dieppe; l'Amable & spirituelle Fille du plus genereux Amy; la Belle de Troyes à l'Anagramme *Raye ce Heros inutile*; la fidelle Fanchon, & la grande Anachorete; la Belle indifferente de la ruë des Petits Champs; la Belle Marguerite de la ruë de Jouÿ; la belle Brune du coin de la ruë aux Ours; la charmante Voisine de l'Argus de la ruë Saint Martin; l'aimable Clarice de la vieille

ruë du Temple; l'Inconstante de la Clef d'argent de la ruë S. Denis ; l'Aimable inconnuë du quartier S. Jacques ; l'Aimable Lysette de la ruë S. Louïs du Marais ; la Belle & spirituelle Libraire de la ruë S. Jacques ; le petit Antoine de Picardie ; le plus jeune Commis au Greffe du Parlement , & les grands Devineurs d'Abbeville.

Les deux nouvelles Emigmes que je vous envoie , sont de M' Charon , Principal du College de Gumery en Champagne.



## ENIGME.

**Q** Voy que tout seul d'une  
ventrée,

J'ay des Sœurs & Freres de lait;  
J'ay des Parens, & de nom &  
d'effet

Qui ne sont point de ma lignée.

**S**uis-je petit? Je plais assez aux  
yeux,

Avec moy quelquefois on s'amuse,  
on badine,

Mais à coup de bâton l'on me graisse  
l'échine

Lors que je suis un peu plus  
vieux.

# 30. MERCURE

§

Je fais pitié, non pas envie,  
Mon sort ne fait point de jaloux,  
Puis que je reçois mille coups  
Après ma mort, comme pendant ma  
vie.

§

En moy j'ay de fort grand défauts,  
Quoy qu'en rendant de bons ser-  
vices,  
Mais ma paresse, & mes caprices  
M'attirent presque tous mes  
maux.

¶

Quelques mépris cependant que  
j'endure,  
Je puis me vanter de l'honneur  
D'avoir seruy de Char, ou plutôt  
de montur:  
Au Triomphe d'un grand Sei-  
gneur.

## AUTRE ENIGME.

**I**E couche toujours sur la dure  
 Je ne me fers jamais de lit,  
 Mon vestement est sans couture,  
 Je ne change jamais d'habit.

**S**  
 Comme je n'aime pas le monde,  
 Le long du jour je suis chez moy;  
 Vois - je quelqu'un faisant ma  
 ronde,  
 Je rentre, où je demeure coy.

**S**  
 L'on me fait une rude gnerre,  
 Bien que mon naturel soit doux,  
 Et pour me garantir des coups  
 Je me cache au fond de la terre.

**S**  
 Mais hélas, quelle feureté?  
 Dans ce noir creux à peine j'entre.

## 302 MERCURE

Qu'on a pour moy la dureté  
De m'y chercher jusqu'en son  
centre.

Un fâcheux Sergent tout velu  
Vient m'assigner à domicile  
Et me poussant d'un air fort resolu  
M'oblige bien de faire gille.

Alors sans nul ménagement  
Lors qu'on me tient on refout mon  
supplice,  
Corde, feu, fer, sont le tourment  
Que de mes ennemis prepare l'ar-  
tifice.

Quoy que toutes les Nou-  
velles publiques soient rem-  
plies du détail de l'Entrée de  
M<sup>r</sup> le Marquis de Lavardin à

Rome ; & qu'on en voye une infinité de Relations, je croy que vous ne laissez pas d'en attendre une de moy. Je n'ay cependant autre chose à vous apprendre que ce que celles qui sont veritables vous en ont rapporté ; car il y a un certain ordre ; & de certains faits qui doivent estre semblables dans toutes les Relations ; à moins qu'elles ne soient fausses ; mais il y a souvent mille petites particularitez, auxquelles ceux qui ont mesme esté témoins de ce qu'ils écrivent ; ne pren-

## 304 MERCURE

nent pas toujours garde, & ce sont ces particularitez qui jointes à un détail fort exact; & à beaucoup de choses dont les unes ont esté omises dans une Relation, & les autres dans une autre, composent celle que vous allez lire. Vous la trouverez même beaucoup plus ample dans son commencement, puis que je remonte plus haut que n'ont fait les autres Relations.

Le 16. Novembre dernier, M<sup>r</sup> l'Ambassadeur & Madame l'Ambassadrice, après avoir entendu la Messe à

*Storta*, petit Village à huit milles de Rome, en partirent sur les onze heures du matin, avec tout le grand équipage dont je vous donneray le détail dans la suite de cette Relation. Ils allerent depuis *Storta* jusqu'à *Pontemole*, dans les Litieres de Monsieur le Grand Duc. M<sup>r</sup> l'Ambassadeur receut dans ce dernier lieu un Courier de M le Cardinal d'Estrées, & il apprit dans ce mesme temps, que M<sup>r</sup> le Cardinal Madalchini arrivoit avec trois Carosses à six chevaux;

*Decembre 1687. C c*

## 306 MERCURE

pour luy faire cortège, & que ces Carosses estoient remplis de personnes de qualité. Ce Cardinal & M<sup>r</sup> de Lavar-  
din mirent pied à terre. Ils s'embrasserent, & se firent des complimens reciproques. Ces complimens n'estoient pas encore finis, lors que M<sup>r</sup> le Cardinal d'Estrées arriva avec un cortège de six Caros-  
ses à six chevaux. M<sup>r</sup> l'Abbé de Gesvres, Protonotaire Partici-  
pant, & M<sup>r</sup> l'Abbé d'Her-  
vault, Auditeur de Rote, estoient avec luy. M<sup>r</sup> le Cardi-  
nal d'Estrées se seroit rendu

plûtost auprès de M<sup>r</sup> l'Am-  
 bassadeur, mais il avoit esté  
 le matin à l'Audience de M<sup>r</sup>  
 le Cardinal Cibo, ce qui avoit  
 retardé sa sortie de Rome de  
 plus de deux heures. Cette  
 Eminence & M<sup>r</sup> de Lavardin  
 s'embrassèrent, & se firent les  
 complimens qu'il est aisé de  
 s'imaginer. Les Gentilshom-  
 mes qui accompagnoient les  
 deux Cardinaux, estoient  
 d'une propreté à laquelle on  
 pourroit donner encore un  
 nom plus avantageux, &  
 leurs livrées pouvoient passer  
 pour belles. Les Carosses de

## 208 MERCURE

tous les Representans s'étoient aussi rendus au mesme lieu de Pontemole ; scavoir ceux de M<sup>r</sup> le Commandeur Sachetti , Ambassadeur de Malthe ; de M<sup>rs</sup> les Envoyez de Venise , & de Savoye , & de M<sup>rs</sup> les Residens d'Angleterre , & de Portugal. M<sup>r</sup> l'Ambassadeur d'Espagne n'y envoya point , parce qu'il est *incognito* dans Rome ; mais la maniere dont il en usa après l'Entrée de M de Lavaradin , fait connoître l'honnesteté de son procedé , sa magnifique galanterie , s'il est

permis de parler ainsi, & la parfaite intelligence qui est entre l'un & l'autre Ambassadeur. Entre tous les Caros-fes dont je viens de vous parler, qui se rendirent à Pontremole, tous à six chevaux, & avec quelques Domestiques de ceux qui les avoient envoyez, on y trouva aussi ceux de M<sup>r</sup> le Duc de Bracciano, de M<sup>r</sup> le Prince de Belmonte, & de plusieurs autres personnes attachées à la France par affection, ou autrement. On appelle à Rome Nationaux ceux qui sont dans les

interests de quelque Souve-  
rain, qu'on regarde comme  
toute la Nation qui est sou-  
mise au Prince dans les in-  
terests duquel ils sont. Les  
Carosses de M<sup>r</sup> l'Abbé de  
Gefvres, Fils de M<sup>r</sup> le Duc de  
Gefvres, premier Gentilhom-  
me de la Chambre de Sa Ma-  
jesté, & Gouverneur de Paris,  
& celuy de M<sup>r</sup> l'Abbé d'Her-  
vault estant arrivez pour aug-  
menter le cortege, & tous les  
complimens de ceux qui de-  
voient accompagner M<sup>r</sup>  
l'Ambassadeur estant finis,  
on commença une nouvelle

marche à Pontemole , à la veüe d'une foule extraordinaire du peuple des environs, & de Rome mefme , que la curiofité, & l'obligeant defir de revoir un Ambaffadeur de France dans l'Eftat Ecclefiaftique , avoient attiré jufqu'en ce lieu-là. Ne foyez pas furprife, Madame, fi je me fais fervy du mot de nouvelle Marche, c'eft parce qu'il s'en eftoit déjà fait une depuis Storta jufqu'à Pontemole, & mefme affez reguliere pour donner au peuple, fans autre accompagnement,

le Spectacle d'une magnifique Entrée ; mais il en fallut changer l'ordre à Pontemole, afin de joindre à la nombreuse & superbe suite de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, tout ce qui estoit venu de Rome pour l'accompagner. Je vous décriray l'ordre de cette Marche, quand je vous auray appris deux choses qui devroient estre renduës publiques à toute la terre, & qui marquent la justice & la prudente prévoyance du Roy, ainsi que la regularité avec laquelle M<sup>r</sup> de Lavardin execute

cute

cute les ordres de ce Monarque, & l'exacte application qu'il a à ne rien souffrir qui luy puisse estre contraire. On le pria d'agréer qu'on donnast un vieil habit de ses livrées à un malheureux Banny, qui desiroit rentrer dans Rome par ce moyen, qu'il regardoit comme une chose qui devoit le mettre à couvert de toutes sortes d'insultes. M<sup>r</sup> l'Ambassadeur voulut estre pleinement & seurement informé de quoy cet homme banny estoit coupable, parce que si c'eust esté

*Decembre 1687. D d*

## 314 MERCURE

un cas fortuit , & digne de grace , il auroit pu en suivant la bonté de son naturel , se servir des Privileges que les Ambassadeurs de France ont merité du Saint Siege ; mais ayant sceu que c'estoit un Assassin , il fit de grands reproches à ceux , qui luy avoient fait cette demande , & fit dire à cet homme , *Que s'il mettoit le pied dans le lieu de sa Jurisdiction , il l'en feroit chasser.* Il arriva encore une autre affaire qui a fait connoistre que le Roy ne veut rien qui ne soit juste ,

& qu'on ne peut surprendre  
M<sup>r</sup> l'Ambassadeur. Il s'ap-  
perçut en voyant défilér  
les Calèches & les Mulets  
qui portoient son équipage,  
qu'il y en avoit deux ou trois  
qui n'estoient point à luy,  
& il voulut sçavoir la cause  
de cette augmentation de  
suite. Il apprit que ces Mu-  
lets chargez de Bagage ap-  
partenoient à quelques Mar-  
chands François qui preten-  
doient les faire passer francs.  
Il les obligea aussi-tost de se  
retirer, en les traitant comme  
ils le meritoient pour la frau-

## 316 MERCURE

de qu'ils vouloient commettre, & fit connoître qu'à l'égard des Doüaniers il n'avoit aucun dessein d'abuser des franchises dont jouïssent les Ambassadeurs de Sa Majesté, & qu'on le verroit toujours aussi délicat là-dessus, que ferme à soutenir les droits de la Couronne de France. Je viens à l'ordre de sa Marche qui se fit de la maniere suivante.

Cinquante Gentils-hommes à cheval estoient, à la teste, & marchoient six à six.

Quinze Caléches paroïf-

soient ensuite qui estoient conduites chacune par un homme, & dans lesquelles estoient trente Gentilshommes.

On voyoit après, vingt-trois Chariots de Bagage appellez *Stangues* par les Italiens, & conduits de mesme Il y avoit encore du monde dans cinq de ces Chariots.

Deux Suisses de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, de ceux qui doivent garder la porte de son Palais à Rome.

Un Domestique de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur allant & ve

D d iij

## 318 MERCURE.

nant à cheval, pour faire observer l'ordre de la Marche.

Quarante Chevaux de bât bien chargés.

Vingt Mulets avec de riches couvertures aux Armes de M<sup>l</sup> l'Ambassadeur.

Un autre Domestique allant de tous costez comme le premier pour faire marcher en ordre.

Un Sous-Ecuyer.

Quatre Attelages de chevaux pommelés.

Deux Attelages de chevaux noirs, les uns & les autres menés par des Palefreniers.

Quinze Caléches.

Un Carrosse à huit chevaux.

Un autre Carrosse à six chevaux.

Deux Littieres: Toutes ces Voitures estoient remplies des Officiers de leurs Excellences, de plusieurs Secretaires, d'un Medecin, de deux Chirurgiens, de plusieurs Valets de Chambre, de quatre Tailleurs, & des Filles qui servent Madame l'Ambassadrice.

Un Ecuyer.

Deux Trompettes.

Dd iij

## 320 MERCURE

Vingt Pages bien montez & en habit de Campagne, ayant des Chapeaux bordez de plumes blanches, des boutons d'orfevrerie, & des Houffes rouges bordées d'argent.

Aux deux costez des Carrosses, des Caléches, des Litières & des Pages que je viens de vous marquer, étoient quarante à cinquante Estasiens, aussi fort proprement vestus en habit de Campagne.

Un grand Carrosse emballé, tiré par huit chevaux gris de souris,

Deux autres à demy des-  
emballez.

Un grand Carrosse doré.

Le Carrosse de M<sup>r</sup> le Car-  
dinal d'Estrées dans lequel  
estoyent Madame l'Ambassa-  
drice & Mademoiselle de  
Lavardin avec M<sup>r</sup> le Cardi-  
nal d'Estrées dans le fond  
au milieu d'Elles. M<sup>r</sup> l'Am-  
bassadeur estoit dans l'autre  
fond vis à vis de Madame de  
Lavardin, & avoit M<sup>r</sup> le Car-  
dinal Madalchini à costé de  
luy. M<sup>r</sup> de Gesvres estoit à  
la portiere la plus proche de  
leurs Excellences, & M<sup>r</sup>

## 222 MERCOURE

d'Hervault à l'autre portiere.  
Ce Carrosse estoit attelé de  
huit chevaux, & entouré  
d'un grand nombre d'Offi-  
ciers Domestiques à cheval,  
parmy lesquels estoient ceux  
de M<sup>r</sup> le Cardinal d'Estrees  
qui estoient tres bien mon-  
tez.

Cinq Carosses de M<sup>r</sup> le  
Cardinal d'Estrees, remplis  
de Gentilshommes.

Trois de M<sup>r</sup> le Cardinal  
Madalchini, aussi remplis de  
Noblesse.

Les Carosses des Ambassa-  
deurs, Envoyez, & Residens

dont je vous ay déjà parlé, ainsi que ceux des Princes Romains, & des autres personnes affectionnées à la France.

Il y avoit plus de deux cens Estafiers depuis la teste jusqu'à la queue, de tout ce qui composoit cette marche.

Elle dura deux petites heures, & se fit depuis Pontemole jusques à la porte *del Popola*, au milieu d'un peuple extraordinairement nombreux, & d'un double rang de Carosses, remplis de per-

## 224 MERCURE

sonnes de qualité. La foule se trouva encore plus grande dans Rome, toute la Ville ayant voulu voir cette Entrée qui se fit lentement avec un ordre admirable, & beaucoup de modestie. Jamais le Peuple Romain ne s'estoit trouvé saisy de tant de joye; aussi la fit-il connoistre par des acclamations continuelles.

En arrivant au Palais Farnese, on y vit les Armes du Pape, du Roy, & de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, que Son Excellence y avoit fait arborer.

Tous les Gentilshommes qui avoient accompagné M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, se rangerent à droit & à gauche dans la Place, pour faire honneur au Cortège, & pour faire entrer le Bagage, & plusieurs environnerent le Palais. Son Excellence fit faire encore une nouvelle visite du Bagage avant qu'on le déchargeast, afin de voir de nouveau s'il n'y avoit rien qui deust quelque chose à la Douane. M<sup>r</sup> de Lavardin fut à peine entré dans le Palais, qu'il vint deux Gentilshom-

mes de M<sup>r</sup> l'Ambassadeur d'Espagne, l'un pour le complimenter, & l'autre pour rendre en mesme temps les mêmes civilités à Madame l'Ambassadrice. Il receut aussi des complimens de tous les Ministres Etrangers. M<sup>r</sup> le Cardinal d'Estrees le traita le soir à Soupe, & le lendemain à Dîné, avec toute la Maison, dans le Palais Farnese. Ce fut avec une magnificence extraordinaire. Dès le soir de son arrivée, cette Eminence fit apporter dans la Galerie de ce Palais, par cent cinquante

Officiers , un regale de tout ce qu'on peut trouver de plus exquis en Italie. M<sup>r</sup> le Cardinal Madalchini, & M. l'Ambassadeur d'Espagne luy en envoyèrent aussi le lendemain , & ils furent tels, qu'il est plus facile de se les imaginer que de les décrire; M. l'Ambassadeur tient une grand' Table matin & soir. Toute sa suite , quoy que tres-nombreuse, vit avec un ordre, & une sagesse qui édifie tout le monde. On fait la Priere le matin , & on dit tous les jours plusieurs Mes-

## 328 MERCURE

ses au Palais, où tous ceux de la Maison sont obligez d'assister, ainsi qu'à la Priere du soir. Il est défendu de s'éloigner du Quartier sans permission, & on prend tout le soin imaginable pour faire connoître que la Justice regne par tout où Sa Majesté a quelque pouvoir.

Voicy un autre Air nouveau que vous ne trouverez pas moins beau que le premier.

U.

r il n'est

il a tant

r sensible.

loin de

me,

&amp; sepen-

aime.

dant

Decembre 1687.

328 |  
ses au |  
la Ma |  
sister |  
soir. Il |  
gner c |  
sion, |  
imagi |  
noistr |  
par te |  
quelq

V

## AIR NOUVEAU.

**A** Qui sçait bien aimer il n'est  
 rien d'impossible ,  
 Tircis a tant perseveré ,  
 Il s'est plaint tant de fois , il a tant  
 soupiré ,  
 Qu'il a rendu mon cœur sensible.  
 Je languis quand il est loin de  
 moy ;  
 Lors que je le revoÿ  
 Mon plaisir est extrême ,  
 Jamais je n'aimay rien , & cepen-  
 dant je croy  
 Que c'est ainsi qu'on aime.

Le Roy a donné pendant  
 tout l'Advent , & le jour de  
 Noël , l'exemple qu'il a cou-  
 Decembre 1687.      E c

330 **MERCURE**

tume de donner à toute la Cour dans les temps de devotion, & Sa Majesté a souvent entendu les Predications du Pere de la Ruë, Jesuite, qui a prêché à Versailles avec beaucoup de zele, d'érudition & d'éloquence. Quand on satisfait des Auteurs aussi delicats que ceux qui l'ont écouté pendant trois semaines, on doit avoir un merite que l'envie est forcée de respecter.

Les mouvemens sont grands dans un Empire, lors qu'on en dépossede le legitime Souverain. C'est

ce qui vient d'arriver dans l'Empire Othoman, où le Grand Seigneur a esté depossédé. On tient qu'avant que de le faire, on envoya demander par écrit au Myphti, si on pouvoit chasser du Trône un Sultan, qui bien loin d'étendre ses Etats, n'alloit jamais à la Guerre, & qu'il écrivit au bas, *Que cela soit fait*; qui est leur maniere de répondre. Sur l'avis de l'approche des Révoltez, il crut qu'on respecteroit en luy le Sang Othoman, s'il n'en restoit plus que luy, & il ordonna au Bostangi-Bachi de faire étrangler les Fils & son Frere; à quoy le Bostangi répondit: *Tu n'es plus en pouvoir de me commander, ny moy obligé de t'oboir*. Le Sultan tout en colere vouloit que les Eunuques Noirs l'étranglassent, & voyant

Ec ij

## 332 MERCURE

qu'ils méprisoient ses ordres, il tira son Cimenterre, & en blessa quelques-uns. On assure que le Visir Solyman, & Ibrahim son Predecesseur relegué à Rhodes, ont esté étranglez, aussi bien que le Caïmacan, & quelques-uns des principaux Officiers de la Porte, par les ordres de Siaoux Pacha, qui est presentement Grand Visir, & qui avoit marché à Constantinople à la teste de l'Armée. Le Prince Solyman, Frere du Grand Seigneur dépossédé, a esté mis sur le Trône, sans qu'un si grand changement ait causé le moindre desordre dans la Ville, les Boutiques n'y ayant pas esté fermées un moment. La dépense pour les Femmes & les Chiens montoit à quinze millions, & on l'a reduite à trois. Le nou-

Le veau Sultan a promis qu'il se mettroit à la teste de l'Armée ; & Mahomet IV. ayant esté arresté avec ses Enfans, il a dit que puis qu'il avoit épargné sa vie, il épargneroit aussi la sienne, & le tiendroit seulement prisonnier pendant tout son regne, comme il l'avoit tenu pendant tout le sien. Une aussi grande affaire que celle-là merite un ample détail, & comme il est impossible de le donner qu'après des éclaircissemens qu'on ne peut encore avoir, je suis obligé de le remettre au mois prochain.

Je vous parleray en ce temps-là du Mariage de Mademoiselle de Bellefon avec M. le Marquis du Chatelet, & de celui de M. le Comte de Florenfac avec Mademoiselle de Sennecterre, du Cou-

# 334 MERCURE

ronnement du Roy de Hongrie,  
& des Benefices donnez par le  
Roy.

Je vous envoie le *Chevalier à  
la Mode, & la Desolation des Jeunes*,  
qui ont fait tant de fois le di-  
vertissement de tout Paris, & que  
le sieur Guéroul, Libraire dans la  
Court-neuve du Palais, commen-  
ce à debiter. Je suis, Madame,  
vostre, &c.

*A Paris, ce 31. Decembre 1687.*

De l'Imprimerie de C. Estivart.







